



OMC

Ottawa aux côtés
des États-Unis contre la Chine

Page B 3



EXPOSITION

De grands maîtres
en visite à Québec

Page B 7

CAHIER
B

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

La fin des indépendants

Montréal du doigt dans l'affaire Norbourg, l'Autorité des marchés financiers (AMF) cherche désormais un paravent appelé à servir de bouc émissaire ou à essuyer les tirs en cas de nouveau scandale. Et l'agence de réglementation n'hésite pas à recourir au prêt-à-porter ontarien, au risque de sonner le glas de l'indépendance des conseillers financiers. Un choix qui, par surcroît, s'inscrit en contradiction avec la position traditionnelle du gouvernement québécois en matière de valeurs mobilières.

Les conseillers financiers québécois reprochent à l'AMF de faire preuve d'improvisation. L'Autorité est présentement engagée dans un vaste processus de réforme de l'inscription des représentants. Un chapitre est consacré à l'encadrement du secteur de l'épargne collective québécoise, que l'AMF souhaiterait soumettre à la supervision et au contrôle d'un organisme d'autoréglementation ontarien. Par souci d'harmonisation, on choisit simplement l'intégration. Au-delà des questions de proximité, de langue et de champ de compétences, la consultation en cours soulève un enjeu de survie pour les petits cabinets indépendants, qui sont légion au Québec.

Dès le départ, la Chambre de la sécurité financière, qui a déjà la responsabilité de veiller à la discipline, à la formation et à la déontologie des conseillers, verrait d'un bon œil qu'on lui confie la mission, et sa transformation en un organisme d'autoréglementation. Or, à l'AMF, on semble plutôt destiner la Chambre à un rôle de représentation québécoise sous la férule de l'organisme ontarien, soit l'Association canadienne des courtiers en fonds mutuels (ACCFM ou, en anglais, MFDA). À l'instar de la structure qui coiffe les courtiers en valeurs mobilières.

Pour les conseillers en épargne collective, pour qui un palier de plus signifie des frais additionnels, on s'accommoderait, au demeurant, de l'autoréglementation accordant un mandat élargi à la Chambre — encore faut-il que l'AMF puisse les convaincre du bien-fondé d'ajouter un intermédiaire entre eux. Mais ils craignent pour leur survie lorsqu'il devient question de l'ACCFM.

Ils retiennent que la création de cet organisme, qui se voyait déléguer des pouvoirs dévolus auparavant à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, a été particulièrement désastreuse dans le reste du Canada, un marché largement dominé par les grandes institutions financières. En 1998, année de son introduction, 40 % des cabinets ont fermé boutique. De 2002 à 2006, le nombre de ces cabinets est passé de 220 à 170, selon le magazine spécialisé *Advisor's Edge*, soit un recul additionnel de 23 %.

En clair, les exigences de l'ACCFM en matière de réglementation, de supervision et de soutien technique sont trop élevées pour les petits cabinets. Uniquement au chapitre de la masse critique, l'Association estime qu'il faut avoir au moins 3,2 milliards de dollars d'actif sous gestion pour être viable, un seuil minimal de confiance qui devrait passer à cinq milliards selon d'autres références. Or même le plus gros réseau d'indépendants au Québec ne répondrait pas à ces exigences.

À cette austérité s'ajoutent les nouveaux paramètres auxquels devront se soumettre ces conseillers. Le nouveau régime d'inscription proposé prévoit que les représentants en épargne collective seront assujettis non plus à la Loi sur la distribution des produits et services financiers, mais plutôt à la Loi sur les valeurs mobilières. Il en découle des frais d'inscription plus élevés, des normes de capitalisation plus sévères et de nouvelles exigences en matière d'assurance-responsabilité. Si l'AMF souhaite que l'impact de la réforme sur les frais soit nul ou minime, elle reconnaît que s'il y a un obstacle à faire des affaires celui-ci pourrait venir des normes de liquidités ou de capitalisation plus élevées.

Voilà pour le processus de changement en cours, qui inquiète la centaine de cabinets indépendants actifs au Québec. Vu l'enjeu, courtiers, conseillers et planificateurs financiers ont demandé que la période de consultations, terminée depuis lundi, soit prolongée, ne serait-ce que pour leur permettre d'articuler une option plus satisfaisante et plus respectueuse de la spécificité québécoise.

Et l'on se demande, au passage, ce que fera Québec. À une plus grande échelle, le gouvernement québécois a toujours défendu sa compétence en matière de réglementation en valeurs mobilières. Il a toujours su résister à l'appel ontarien visant l'instauration d'un organisme de réglementation national, pancanadien, intégrant les compétences provinciales. Certes, l'AMF pourra rétorquer que le modèle retenu ici pour l'épargne collective est déjà appliqué aux courtiers en valeurs mobilières. Mais on parle de courtiers qui œuvrent déjà dans le giron des grandes institutions financières et qui reçoivent, pour la très grande majorité d'entre eux, leurs directives de Toronto.

Surenchère pour ABN Amro

Trois banques européennes proposent 72,1 milliards d'euros

ODILE DUPERRY

Londres — Une bataille bancaire d'une ampleur sans précédent s'est ouverte hier autour de la banque néerlandaise ABN Amro, promise lundi à la britannique Barclays, mais pour laquelle trois autres banques européennes proposent désormais 72,1 milliards d'euros.

Ce consortium emmené par la numéro deux britannique, Royal Bank of Scotland (RBS), comprend aussi la belgo-néerlandaise Fortis et l'espagnole Santander. Son offre à 39 euros par action est, aux cours de mardi soir, supérieure de 13 % à celle de Barclays formulée lundi.

Elle comprend en outre une grosse partie en numéraire (70 %), le reste étant constitué d'actions RBS,

alors que l'offre de Barclays ne prévoit qu'un échange de titres.

Les membres du consortium, qui ont programmé une rencontre avec la direction d'ABN Amro pour expliquer leurs projets, «estiment clairement que leurs propositions sont supérieures [à celles de Barclays] pour les actionnaires d'ABN Amro, et sont simples à la fois du point de vue des actionnaires, de la régulation et de leur réalisation».

Barclays, numéro trois au Royaume-Uni et dont la fusion avec ABN Amro créerait la deuxième banque européenne et la cinquième mondiale, n'a pas commenté cette contre-offre encore informelle. De source proche de Barclays, on jugeait cependant hier que

VOIR PAGE B 4: BANQUE



Le siège social d'ABN Amro, à Amsterdam.

Nesbitt déplore la lenteur de la justice face aux crimes économiques

FRANÇOIS DESJARDINS

Le président de la Bourse de Toronto ne croit pas que les marchés canadiens sont aux prises avec une épidémie de délits d'initié, comme le suggérait une étude le mois dernier, mais il estime que le système judiciaire fonctionne au ralenti lorsque vient le temps de sévir contre le crime économique.

De passage à Montréal hier, Richard Nesbitt a fait peu de cas de cette analyse réalisée pour l'agence de presse Bloomberg qui signalait de nombreux exemples où de grosses transactions avaient été précédées d'une effervescence anormale en Bourse.

«Si j'étais au courant d'un problème, je le signalerais», a dit M. Nesbitt. «Mais ce qui nous préoccupe tous dans le marché, c'est de savoir si la mise en application des lois est suffisante», a-t-il ajouté en marge de l'assemblée annuelle de la Bourse de Toronto, qui se tenait à Montréal pour la première fois de son histoire.

La firme qui s'occupe de surveiller le fonctionnement de la Bourse de Toronto, Services de réglementation des marchés, fait un «très bon travail» et le «marché, dans l'ensemble, est très propre», a ajouté M. Nesbitt. Mais le marteau ne frappe pas aussi vite, ni aussi fort, qu'aux États-Unis. «Il me semble qu'on prend beaucoup de temps. Si on prend Bre-X, par exemple, la cause se trouve toujours devant les tribunaux. On pourrait donner d'autres exemples.»

Le problème se trouve au niveau judiciaire, pas au niveau réglementaire, a estimé le président de la Bourse de Toronto. «C'est un domaine où les diverses commissions de valeurs mobilières pourraient peut-être collaborer davantage», a-t-il toutefois déclaré.

Anomalies dans le marché

L'agence de presse Bloomberg a publié le 22 mars une étude faite pour elle par la société ontarienne Measuredmarkets. Celle-ci a passé au peigne fin 52 fusions de compagnies où la valeur de la transaction dépassait 200 millions. Dans 33 cas, Measuredmarkets a conclu que l'activité autour des actions en Bourse était carrément «anormale», ce qui pourrait signaler des délits d'initié. Avec un taux d'anomalies de 63 %, avait ajouté la firme, le marché canadien se situe loin devant les États-Unis (41 %) et le Royaume-Uni (25 %).

Bloomberg avait alors demandé à Stephen Jarislowsky, célèbre gestionnaire de fonds, de commenter l'étude. «Le délit d'initié, il y en a tout le temps», avait-il affirmé avec son franc-parler habituel. «Il n'y a aucune vraie surveillance.»

M. Nesbitt a plutôt insisté sur les lacunes du système judiciaire, qui prend des années pour sévir contre les criminels en col blanc. Le scandale Bre-X est un cas classique. Disant posséder un énorme gisement

VOIR PAGE B 4: TORONTO

Il n'y a pas de place pour deux Bourses de produits dérivés au Canada

LUANN LASALLE

Le chef de la direction de la Bourse de Montréal, Luc Bertrand, a affirmé hier que sa place boursière faisait déjà concurrence aux autres Bourses du monde entier dans le secteur des produits dérivés, et il a estimé qu'une concurrence de la Bourse de Toronto au Canada ne se ferait pas sans problèmes.

D'ici à ce que l'entente de non-concurrence sur les échanges de produits dérivés conclue avec le Groupe TSX arrive à terme, en 2009, ces transactions boursières demeurent la chasse gardée de la Bourse montréalaise au pays.

Bien qu'il se soit dit ouvert à une concurrence après 2009, M. Bertrand a réitéré qu'il serait difficile d'avoir des marchés des produits dérivés concurren-

tiels au pays, même s'il n'ignore pas l'intérêt exprimé par la Bourse torontoise envers ce secteur.

«Les exemples sont très concrets et il y en a d'autres dans le monde où on a tenté de [faire concurrence] aux marchés établis spécialisés dans les contrats à terme sur instrument financier, et cela a échoué», a déclaré M. Bertrand lors d'une conférence téléphonique. «Que cela puisse arriver au Canada ou non, on le saura avec le temps, a-t-il ajouté. Nous sommes bien au courant de la menace de la concurrence.»

M. Bertrand a fait ces déclarations alors qu'il commentait les résultats trimestriels de la société.

Mardi, la Bourse de Montréal a annoncé que son bénéfice avait progressé de 13 % au premier

VOIR PAGE B 4: MONTRÉAL



Luc Bertrand, photographié lors d'une conférence de presse tenue en mars dernier.

ÉCONOMIE

OMC: Ottawa se range
aux côtés des États-Unis contre la Chine

ÉRIC DESROSNIERS

Le Canada a joint une nouvelle fois hier sa voix à celle des États-Unis pour officiellement se plaindre de la Chine devant l'OMC, cette fois en matière de propriété intellectuelle.

Insatisfaits des efforts déployés jusqu'à présent par Pékin pour faire respecter ce principe, les États-Unis avaient demandé au début du mois à l'Organisation mondiale du commerce que des consultations soient tenues sur le sujet. Le Canada a annoncé hier qu'il entendait lui aussi prendre part à cette première étape dans le processus menant à une plainte formelle auprès de l'OMC.

«Nous cherchons à obtenir de la Chine des éclaircissements sur son régime d'application des droits de propriété intellectuelle, compte tenu des inquiétudes que l'industrie canadienne a exprimées», a déclaré dans un communiqué le ministre du Commerce international, David Emerson. Nous voulons dialoguer avec le gouvernement

chinois et coopérer avec nos partenaires commerciaux dans le but de résoudre cette question.»

La Chine a souvent été accusée, ces dernières années, de ne pas faire tout ce qu'elle devrait pour freiner l'augmentation du nombre de produits de contrefaçon et de produits piratés dans le monde. Selon Ottawa, la production mondiale de biens contrefaits totaliserait aujourd'hui une valeur d'un milliard de dollars. Plus de 60 % de ce total serait d'origine chinoise. Pékin répond chaque fois qu'il fait tout en son pouvoir pour réduire le problème et qu'il a simplement besoin de plus de temps pour améliorer ses mécanismes de contrôle.

Les États-Unis, comme les autres pays développés, avaient jusqu'à présent préféré la négociation et la diplomatie lorsqu'ils avaient des différends avec la Chine. Exaspéré peut-être par son déficit commercial grandissant, Washington semble avoir décidé récemment de durcir le ton. Il multiplie depuis quelques mois les menaces de sanctions commerciales contre la Chine ainsi que les plaintes devant

l'OMC. Outre le problème de la contrefaçon, il a été question des obstacles à la distribution des œuvres étrangères, des subventions illégales aux industries et des droits de douane appliqués aux pièces détachées d'automobile.

Deuxième cause pour le Canada

Le Canada s'est aussi joint à cette cause des États-Unis contre la Chine au sujet des pièces d'autos.

«Cela permet de donner l'impression aux Canadiens que l'on fait quelque chose contre la concurrence de la Chine et de se rendre sympathique à peu de frais auprès des États-Unis», pense l'avocat Bernard Colas, de la firme spécialisée en droit commercial international Gottlieb Pearson. Cela tient également au fait, dit-il, que les négociations du cycle de Doha à l'OMC piétinent. Autrement, on aurait plutôt eu tendance à régler ce genre de problèmes entre négociateurs.

Expert en matière de protection de la propriété intellectuelle, Bernard Colas confirme que la Chine a

encore bien du mal à respecter ses engagements pris en la matière lors de son entrée à l'OMC à la fin de 2001. Le défi est entre autres de convaincre, non seulement les entrepreneurs et les dirigeants politiques, mais aussi les juges, les politiciens et les simples citoyens de l'importance de ce principe dans un pays où la propriété privée, *a fortiori* celle des idées, est un concept encore nouveau.

Les pays en voie de développement ont également du mal, dit-il, à accepter l'idée qu'ils doivent payer des droits d'auteur aux pays riches pour pouvoir se développer, alors qu'au temps où les pays industrialisés ont bâti leur puissance économique on se copiait impunément. Les pays riches peuvent toutefois difficilement aujourd'hui ne pas se défendre, ne serait-ce que parce que les entreprises concernées, comme celles du secteur pharmaceutique, constituent de puissants lobbies que les gouvernements ne peuvent pas ignorer.

Le Devoir

MARCHÉS BOURSISERS

Le Dow Jones
clôture au-dessus
des 13 000 points

ISABELLE TOURNE

New York — Un peu plus de six mois après avoir franchi le seuil des 12 000 points, l'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones, a dépassé hier pour la première fois celui des 13 000 points et clôturé au-dessus de ce niveau, porté par les bénéfices des sociétés américaines.

Le Dow Jones, composé des trente valeurs vedettes censées représenter l'économie américaine, a dépassé ce seuil, qu'il frôlait depuis plusieurs séances, moins de deux minutes après l'ouverture de la Bourse de New York.

Accélérant sa progression en fin de séance, le Dow Jones Industrial Average a même clôturé au-dessus, prenant 1,05 %, à 13 089,89 points, après avoir atteint un nouveau record absolu à 13 107,45 points.

Alors qu'il avait fallu près de sept ans et demi à cet indice pour passer de 11 000 à 12 000 points, le seuil des 13 000 points a été franchi un peu plus de six mois seulement après le niveau des 12 000 points, atteint le 18 octobre dernier.

Wall Street bat ainsi record sur record depuis plusieurs séances, effaçant le souvenir du mini-kraich de fin février, qui avait notamment été provoqué par des inquiétudes entourant le secteur des prêts immobiliers à risque aux États-Unis.

Ce sont les résultats des sociétés qui ont poussé le marché vers de nouveaux sommets, le Dow Jones ayant entamé une course en avant quasiment ininterrompue depuis le début de la saison.

Les analystes relevaient cependant que la barre des prévisions avait été placée tellement bas qu'elle n'était pas difficile à battre.

«Jusqu'ici les sociétés du SP 500 ont publié des résultats en hausse de 5,25 % pour le premier trimestre, contre une croissance attendue de 3,3 %», a relevé Marc Pado, analyste de Cantor Fitzgerald.

«Le marché craignait qu'en raison du ralentissement de l'économie américaine, les résultats et les marges des sociétés puissent être sérieusement affectés, ce qui n'a pas été le cas», a aussi indiqué Michael Malone, analyste de Cowen & Co.

Les prévisions faites par les en-

treprises ont été par ailleurs «neutres» pour le marché, a estimé M. Pado, alors qu'elles ont dans l'ensemble réitéré leurs perspectives pour les prochains trimestres. «Elles n'ont pas fait état de mauvaises surprises mais n'ont rien prévu de particulièrement enthousiasmant non plus», a-t-il résumé.

Baisse du dollar

L'analyste notait que le Dow Jones, constitué de grosses capitalisations, avait notamment bénéficié de la baisse du dollar, qui a frôlé hier de très près son plus bas historique par rapport à l'euro.

«Or les sociétés du Dow Jones qui sont des multinationales ont le plus profité de cette baisse du billet vert, qui a permis de doper leurs exportations à l'étranger», a souligné M. Pado, notant que les autres indices avaient en comparaison moins progressé.

«Le marché avance parce que les fondamentaux de l'économie restent solides», a résumé Michael Malone.

En début de séance, les investisseurs ont été agréablement surpris par le chiffre des commandes de biens durables, qui se sont renforcées en mars aux États-Unis, augmentant de 3,4 %.

Les indices ont ensuite été momentanément freinés, après la publication de ventes de logements neufs qui ont, elles, progressé de 2,6 % en mars par rapport à février, pour atteindre 858 000 unités en rythme annuel, un peu moins que les attentes des analystes.

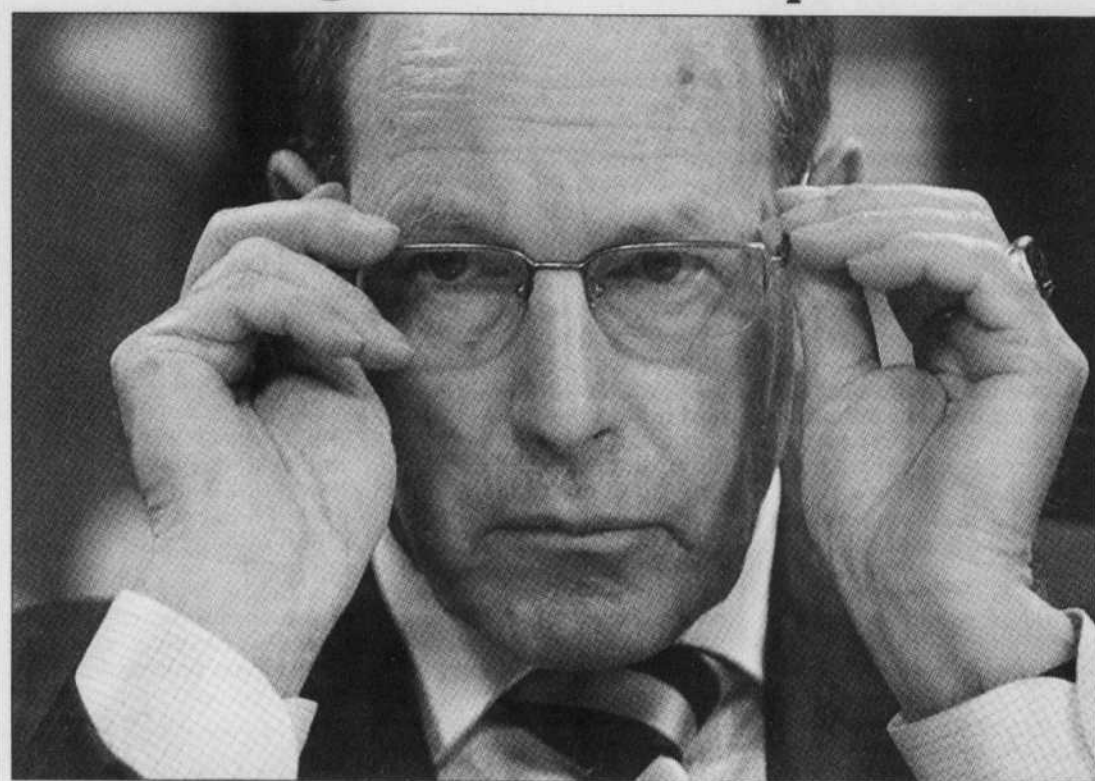
Le secteur immobilier reste depuis des mois le talon d'Achille de l'économie américaine mais «les investisseurs ont été rassurés de voir que le problème des prêts à risque ne s'était pas propagé au reste de l'économie», a souligné M. Pado.

Selon l'analyste, la progression du marché pourrait toutefois être freinée en mai par le ralentissement attendu de la consommation des ménages, «alors que les fêtes de Thanksgiving, Noël et Pâques sont désormais derrière nous».

«Pendant quatre mois, les consommateurs pourraient entrer en période d'hibernation, ce qui n'aidera pas le marché», a pronostiqué M. Pado.

Agence France-Presse

Dodge annonce son départ



CHRIS WATTIE REUTERS

LE GOUVERNEUR de la Banque du Canada, David Dodge, a informé le conseil d'administration de l'institution et le ministre fédéral des Finances qu'il ne sollicitera pas un second mandat à la fin du présent terme, le 31 janvier 2008. M. Dodge a dit avoir décidé de faire connaître son intention bien à l'avance afin de faciliter la sélection et la nomination de son successeur, a indiqué la banque centrale dans un communiqué. La raison du départ de M. Dodge n'a pas été précisée. M. Dodge avait été nommé gouverneur de la Banque du Canada en février 2001, après avoir passé de nombreuses années dans la fonction publique fédérale, notamment aux postes de sous-ministre des Finances et de sous-ministre de la Santé. Le conseil d'administration de la Banque du Canada mettra prochainement sur pied un comité spécial, formé des administrateurs indépendants, qui sera chargé de piloter le processus de recrutement en vue de la sélection d'un nouveau gouverneur. Les gouverneurs de l'institution sont nommés par les administrateurs indépendants, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances et du cabinet fédéral. Le processus de sélection devrait être terminé d'ici l'automne, a indiqué la banque centrale. — PC

Bénéfice record pour Garda World

L'entreprise veut mettre la main sur Brink's

Le président de Garda World, une entreprise du secteur des services de sécurité qui connaît une forte croissance, a affirmé qu'il avait l'intention de faire «plus tôt que tard» l'acquisition de Brink's, un chef de file dans le secteur du transport de valeurs.

Hier, Garda World a déclaré un bénéfice net record de 21 millions au cours de son exercice 2007 terminé le 31 janvier dernier, en hausse de 57 % par rapport à l'exercice précédent. Les revenus de l'entreprise ont augmenté de 164 %.

Le chef de la direction de la société, Stéphane Crétier, a affirmé que le trimestre qui allait suivre était toujours difficile mais il a ajouté qu'il prévoyait que Garda allait connaître une forte progression au cours des 18 prochains mois.

«Brink's est une très bonne compagnie. C'est stimulant de rivaliser contre un tel joueur», a dit M. Crétier, âgé de 43 ans. Nous sommes déjà numéro deux après seulement 12 ans d'activités, quand on pense que Brink's a commencé ses activités dans les années 1800.» Le site Internet de Brink's indique que Perry Brink a commencé les activités de transport en 1859.

Par action (de base), le bénéfice net de Garda, une entreprise spécialisée dans le transport de valeurs, les enquêtes et la sécurité physique, a été de 73 ¢ au cours de son dernier exercice complété, contre 52 ¢ un an auparavant.

Les ventes annuelles ont totalisé 683 millions au cours de l'exercice terminé en janvier dernier, contre 259 millions l'année précédente.

Pour le quatrième trimestre, les ventes de l'entreprise se sont élevées à 200,4 millions, contre 86 millions un an plus tôt. Le bénéfice net de Garda World pour le quatrième trimestre a été de 5,1 millions, ou 17 ¢ par action, contre 3,7 millions, ou 15 ¢ par action, il y a un an.

M. Crétier a affirmé qu'il s'attendait à une croissance des activités internationales de gestion du risque de Garda, qui sont coordonnées depuis ses bureaux londoniens. Il a souligné que Garda est maintenant la cinquième entreprise de services de sécurité du monde pour ses revenus.

À la Bourse de Toronto hier, le titre de Garda a reculé de 1,30 \$, soit 5,6 %, pour clôturer à 22 \$.

Presse canadienne

Procès Black: Burt a approuvé les paiements
sur la base des informations reçues

ROMINA MAURINO

Chicago — Richard Burt, ancien administrateur de Hollinger, affirme avoir approuvé les controversés paiements de non-concurrence versés à Conrad Black et à d'autres dirigeants de la société après qu'on lui eut à maintes reprises affirmé que ces versements avaient été requis par un acheteur de journaux de Hollinger International.

Dans le cadre de son témoignage au procès pour fraude de Black à Chicago hier, M. Burt a également soutenu qu'on lui avait affirmé qu'en cas de refus de ces paiements, il n'y aurait pas eu de transaction.

M. Burt a en outre indiqué qu'il ne se serait peut-être pas prononcé en faveur de ces paiements, versés par CanWest Global Communications en 2000, s'il avait été établi à l'époque qu'ils n'avaient pas été requis par l'entreprise multimédia de Winnipeg.

Il a expliqué avoir voté en faveur de l'entente de 3,2 milliards parce qu'elle allait apporter des fonds pouvant être utilisés afin de payer la dette de l'entreprise et pouvant profiter aux actionnaires.

Black et deux ex-dirigeants — Jack Boulbee et Peter Atkinson — sont accusés d'avoir empoché 60 millions \$US en paiements faits par des entreprises

ayant acheté des journaux de Hollinger International aux États-Unis, en échange de la promesse que Hollinger ne ferait pas concurrence à ces publications dans les secteurs où elles étaient distribuées. Mark Kipnis, ancien avocat de Hollinger, est soupçonné d'avoir contribué à conclure les transactions.

M. Burt a affirmé que les coaccusés Atkinson et Boulbee n'étaient pas concernés par les ententes initiales, contrairement à Black et à son ancien associé David Radler. Il n'a pas entendu parler d'Atkinson et de Boulbee avant le mois suivant, a-t-il ajouté.

Ancien ambassadeur des États-Unis en Allemagne, M. Burt a également été négociateur en chef de Washington lors des pourparlers sur les réductions des arsenaux nucléaires avec l'ancienne Union soviétique. Il s'est joint au conseil d'administration de Hollinger International à la demande de Black, en 1996, et l'a quitté en 2005.

Mardi, M. Burt avait affirmé en cour qu'on ne lui avait pas parlé des paiements de non-concurrence relatifs à la vente de journaux locaux américains à la fin des années 90, dans le cadre d'une transaction distincte de celle de CanWest.

Presse canadienne

Conseil de presse
du QuébecLe Conseil de presse du Québec
recrute des membres du public

Le Conseil de presse du Québec est à la recherche de deux candidats ou candidats, provenant de milieux culturels et régionaux divers, pour siéger à son conseil d'administration à titre de représentant(e)s du public. Le Conseil favorisera les candidatures démontrant une bonne connaissance des médias d'information et une aptitude à porter un jugement critique et impartial face à des questions d'éthique et de déontologie journalistique.

Le Conseil agit comme tribunal d'honneur de la presse québécoise, il est voué à la promotion d'une presse libre et de qualité ainsi qu'à la défense du droit du public à l'information. Il étudie des plaintes liées à ces questions et rend des décisions publiques à cet égard.

Vous êtes prié de soumettre votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, au plus tard le vendredi 15 mai 2007, aux bureaux du Conseil :

Par action : info@conseildepresse.qc.ca
Par courrier : 1000, rue Fullum, bureau C.208
Montréal (Québec) H2K 3L7

MMG

AVIS DE CONVOCATION

Par ordre du conseil
Assemblée générale annuelle
et assemblée spéciale des
membres de
La Mutuelle des municipalités
du Québec

Prenez avis que la 5^e assemblée générale annuelle des membres de La Mutuelle des municipalités du Québec se tiendra le jeudi 17 mai 2007 à 14 h à la salle Chomedey de l'Hôtel Sheraton Laval, 2440, Autoroute des Laurentides, Laval (Québec).

Entre autres, cette assemblée traitera du sujet suivant :

- Modification au règlement n° 1 relatif aux signataires des documents de la mutuelle.

Une assemblée spéciale se tiendra également au même endroit, le 17 mai à 14h15 et traitera du changement d'adresse du siège social de la mutuelle.

ÉCONOMIE

Espoir de déblocage de Doha

JEAN-LOUIS DOUBLET

Washington — Les négociations de Doha engagées au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourraient se conclure d'ici la fin de l'année mais le calendrier politique, notamment aux États-Unis, semble inciter les différents partenaires à adopter une tactique d'attente.

«Nous savons aujourd'hui que le cycle de Doha ne sera pas concluant que tous les participants ne seront pas prêts à faire un dernier effort et à mettre sur la table des contributions supplémentaires pour assurer le succès de cette entreprise collective et multilatérale», a souligné cette semaine à Washington le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy.

Il a rappelé qu'il ne s'agissait pas que d'un seul face-à-face entre l'Union européenne et les États-Unis, mais que les économies émergentes comme l'Inde et le Brésil jouaient également un rôle déterminant.

Les dernières négociations entre l'UE, les États-Unis, l'Inde et le Brésil (G4) à la mi-avril à New Delhi ont fixé à la fin de l'année l'échéance pour tenter de trouver un accord dans ces négociations sur la libéralisation du commerce mondial lancées en novembre 2001.

Échéances politiques

Mais les échéances politiques risquent de compliquer ce calendrier.

La principale est l'expiration, le 1^{er} juillet, de la loi Trade Promotion Authority (TPA), qui donne au président des États-Unis des pouvoirs spéciaux de négociations et lui permet de soumettre au Congrès les accords commerciaux pour ratification sans possibilité d'amendements.

Les mauvais rapports entre le président républicain George W. Bush et l'opposition démocrate majoritaire au Congrès laissent augurer d'une rude bataille pour la renouveler.

M. Lamy a constaté lors d'un discours à Washington lundi que, s'il s'agissait avant tout d'une affaire intérieure américaine, «beaucoup de partenaires commerciaux des États-Unis interpréteraient l'absence de mouvement sur le TPA comme un signe que les États-Unis ne croient plus dans l'avenir du cycle de Doha».

Le président de la commission des Finances du Sénat, le démocrate Max Baucus, a clairement souligné qu'il n'y avait pas de raison de prolonger le TPA si les négociations ne progressaient pas à l'OMC.

Cette situation incite l'administration américaine à attendre que ses partenaires fassent de nouvelles propositions qui lui permettront d'aller devant le Congrès pour demander un renouvellement de la loi.

Le représentant adjoint au commerce américain Peter Allgeier a lui-même reconnu que les partenaires commerciaux des États-Unis «sont plus à l'aise dans les négociations s'ils pensent que nous allons obtenir le prolongement du TPA dans un avenir proche».

Mais pour lui, l'important est pour l'instant de «réduire les incertitudes» entre les différents partenaires et ne pas oublier qu'un accord devra être conclu d'ici la fin de l'année par consensus entre les 150 pays membres et non seulement entre les membres du G4.

Pour tenter de tenir ce calendrier, une série de réunions ministérielles au niveau du G4 va se tenir en mai et en juin, dont l'une à Paris à la mi-mai.

Pascal Lamy a également estimé qu'une réunion rassemblant les ministres des principaux pays négociateurs, appelée Green Room meeting et rassemblant en général une petite trentaine de pays, pourrait se tenir d'ici l'été.

«Si cela ne marche pas, je n'ai pas de plan B», a-t-il prévenu.

Agence France-Presse

SUITE DE LA PAGE B 1

le consortium «soulève plus de questions qu'il n'apportait de réponses».

Notamment, les nouveaux arrivants n'indiquent pas s'ils veulent démanteler la banque néerlandaise, comme la presse et les analystes le pensent. La filiale américaine LaSalle reviendrait à RBS, les activités néerlandaises à Fortis et les activités italiennes et brésiliennes à Santander. Dans le communiqué, le consortium précise seulement avoir prévu que «RBS mène la réorganisation ordonnée d'ABN Amro».

La direction néerlandaise pencherait plutôt pour Barclays qui ne souhaite pas la démanteler, bien que le plan de fusion comprenne 12 800 suppressions d'em-

plois et l'externalisation de 10 800 autres, mais les analystes jugeaient hier le prix du consortium beaucoup plus attrayant.

«C'est clairement la meilleure affaire pour les actionnaires», soulignait la maison de courtage Hitchens Harrison & Co, ajoutant que la banque «Barclays ne peut pas vraiment se permettre de payer davantage» que ce qu'elle a déjà promis.

Vente de LaSalle

Pour le courtier Richard Hunter de Hargreaves Lansdown, ABN Amro «se retrouve dans une situation difficile» face à ses actionnaires. Une grande partie du suspense repose désormais sur la vente par ABN Amro de la banque américaine LaSalle à Bank of America, pour 21 milliards \$US,

annoncée lundi en même temps que l'accord avec Barclays. La maison de courtage Collins Stewart. Elle y voit «une pluie empoisonnée» contre RBS, puisqu'il s'agit de l'actif qui intéresse le plus la banque écossaise.

Barclays a souligné lundi que la fusion avec ABN ne se ferait qu'en cas de vente de LaSalle, et le consortium RBS au contraire ne fera une offre formelle que si LaSalle n'est pas vendue.

Or, les termes de cette vente, révélés hier par ABN, paraissent très en faveur de Bank of America: un éventuel autre acheteur de LaSalle aurait jusqu'au 6 mai pour faire une offre supérieure à 21 milliards \$US, à la suite de quoi, dans les cinq jours suivants, il suffirait à Bank of America d'égaliser cette contre-offre pour l'emporter. Lun-

di, ABN et Barclays ont tenté de convaincre leurs actionnaires en leur promettant 12 milliards d'euros de rachats d'actions après la cession de LaSalle.

Le fonds spéculatif TCI, actionnaire d'ABN Amro avec quelque 3 % et déterminé à tirer le meilleur prix d'une vente d'ABN Amro, à laquelle il pousse sans relâche depuis deux mois, a salué hier «l'offre convaincante» du consortium.

TCI a estimé que la direction d'ABN «devait laisser au consortium le plein accès à ses livres de comptes immédiatement», comme il le demande, et «recommander cette offre». TCI a aussi réclamé à ABN Amro «de mettre fin à la vente de LaSalle» à Bank of America.

Agence France-Presse

TORONTO

Pour justifier la tenue de l'assemblée annuelle en territoire montréalais, M. Nesbitt a dit hier que la Bourse de Toronto est cotée en Bourse et qu'elle tente donc de se promener un peu plus

SUITE DE LA PAGE B 1

d'or en Indonésie, la compagnie avait vu son titre grimper jusqu'à 286 \$ avant que la vérité ne voie le jour en 1997: les études géologiques avaient été falsifiées. Dix ans plus tard, la justice ontarienne n'a toujours pas rendu un verdict.

«Quand je parle aux gens, la préoccupation semble tourner autour de l'application de la loi, c'est-à-dire comment accélérer le processus et comment le faire de façon rigoureuse», a dit M. Nesbitt. «Si vous discutez avec la Securities and Exchange Commission [aux États-Unis], ils soulèvent le sujet. Certains investisseurs internationaux aussi. Cette perception existe.»

L'ex-ministre des Finances du Québec, Michel Audet, a indiqué

l'an dernier que le gouvernement Charest entendait serrer la vis aux criminels économiques. La peine maximale pour une infraction à la Loi sur les valeurs mobilières est une peine d'emprisonnement de cinq ans et une amende de cinq millions de dollars. En ce qui concerne le Code criminel, les cas de fraude peuvent entraîner une peine de 14 ans.

Première à Montréal

Pour justifier la tenue de l'assemblée annuelle en territoire montréalais, M. Nesbitt a dit hier que la Bourse de Toronto est cotée en Bourse et qu'elle tente désormais de se promener un peu plus.

La Bourse de Toronto, dont le champ d'activité est celui des actions des grandes compagnies, lorgne les plates-bandes de la

Bourse de Montréal. Celle-ci est spécialisée dans les produits dérivés, soit les options et les contrats à terme. Les deux parquets ont signé en 1999 un pacte de non-agression qui se termine en 2009.

Prié de commenter la saga au sujet de l'avenir de BCE, la société mère de Bell Canada et un des gros morceaux de la Bourse de Toronto, M. Nesbitt a limité ses propos. Le moulin à rumeurs fait état d'un certain nombre de fonds de retraite et de capitaux étrangers qui veulent acheter la compagnie pour la retirer de la Bourse. Cette perspective n'inquiète pas le président du parquet. «Il faut mettre les émotions de côté et se demander, d'un point de vue économique, ce qui est le mieux pour le marché canadien.»

Le Devoir

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE B 1

trimestre 2007, pour atteindre 5,6 millions de dollars, tandis que ses revenus avaient augmenté de 15 %, à 21,9 millions.

L'institution a affirmé que la croissance de ses revenus s'expliquait par l'augmentation de son volume de négociation, qui s'est accru de 26 % pour la période.

Il s'agissait des premiers résultats trimestriels divulgués par la Bourse de Montréal depuis l'inscription de son titre à la Bourse de Toronto, en mars dernier.

Hier, Richard Nesbitt, chef de la direction du Groupe TSX, a indiqué que son entreprise était ouverte à des perspectives dans les marchés d'autres produits, incluant les produits dérivés. «Nous constatons ici au Canada, comme dans la plupart des pays, l'arrivée de nouveaux concurrents», a-t-il déclaré.

À la Bourse de Toronto hier, le titre de la Bourse de Montréal a terminé la séance en baisse de 1,35 \$, soit 2,9 %, à 44,50 \$.

Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet : www.ledavoir.com/avis.html • www.ledavoir.com/offres.html

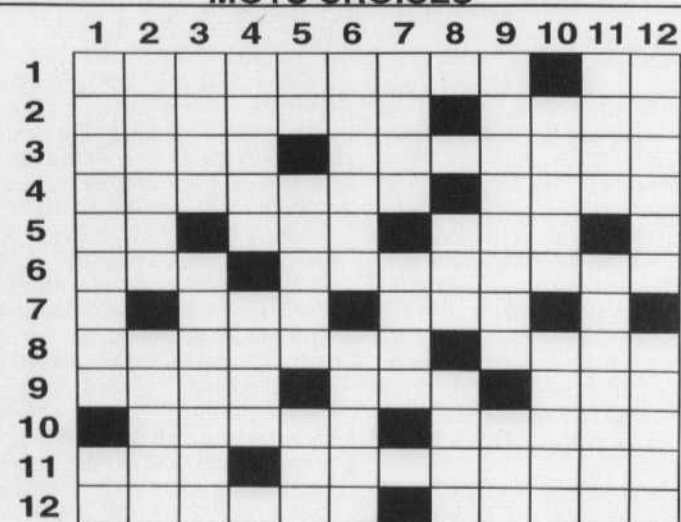
Courriel : avisdev@ledavoir.com



Donnez.

On peut faire plus encore.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- En danse flamenco, martèlement rythmé du pied sur le sol - Saint.
- Glucide voisin de l'amidon - Maghrébin de France.
- Poisson-lune - Voyage mouvementé.
- Issu d'un croisement - Durent trois mois.
- Fin de verbe - Oncle des U.S.A. - Vieux Tokyo.
- Roue à gorge - Rappeler au souvenir.
- Fait partie de la Suisse - Cinéaste indien.
- Province du Canada - Grave défaut.
- Grande fête - Arme de sautiller - Décharge.
- Semoule de blé dur - Têtes de rocher.
- Il est sec - Vient près de quelqu'un.
- Curé - Qui n'est plus fatigué.

VERTICALEMENT

- Bob Dylan - Initiales du réalisateur Polanski.

- Amphibien - Habiter.
- Souvent tricoté - Hôtel situé à la campagne.
- Risques - Encore dévoré.
- Titane - Assécher - Reçoit la Sarine.
- Démessuré - Espion infiltré.
- Poète épique et récitant - Il parlait le russe.
- Espace de temps - Chevreuil.
- Lancinant - Dieu.
- Épée - Canneberge.
- Mouille les aisselles - Dont la fortune est récente.
- Tas d'argent - Écossais.



SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



APPEL D'OFFRES

PROJET : COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC

Travaux de réfection de toiture à l'école : Philémon Wright, 80 rue Daniel-Johnson, Gatineau (Québec)

ARCHITECTES :

FORTIN, CORRIVEAU, SALVAIL,

architecture + design snc

Gatineau (Québec) J8Y 4C8

Téléphone : (819) 776-3143

Télécopieur : (819) 776-1452

Pour commande de documents,

819-776-3143 poste 21

La Commission scolaire Western Québec propriétaire, demande des soumissions pour la réalisation de travaux de rénovation de toiture à l'école Philémon Wright de Gatineau Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés à compter du 26 avril 2006, 13h00 au 15 rue Connaught à Gatineau J8Y 4C8 ou obtenus contre un dépôt non remboursable de cinquante quinze dollars (75.00\$), argent comptant ou chèque visé fait au nom de Commission scolaire Western Québec.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à la Commission scolaire Western Québec, seront reçues au 170, rue Principale, Gatineau (secteur Aylmer) (Québec) J9H 6K1 jusqu'à 14h00 heure en vigueur localement, le 22 mai 2007 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de 10 % du montant de la soumission à l'ordre du Propriétaire, la Commission scolaire Western Québec ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Le soumissionnaire doit détenir un certificat d'enregistrement délivré par un registraire accrédité par le Conseil canadien des normes ou par un organisme d'accréditation reconnu par celui-ci à l'effet qu'il possède un système d'assurance de la qualité couvrant la réalisation de travaux de construction de bâtiments pour les secteurs commercial, industriel et institutionnel et qui est conforme à la norme ISO.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990 et de toutes les modifications subséquentes.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Une visite non obligatoire est prévue pour le 4 mai à 9h00 rendez-vous au

80 rue Daniel-Johnson, Gatineau (Québec) à l'entrée principale, Gatineau (Québec).

Mike Dawson

Le directeur général

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENT

Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 22 mars 2007, a adopté le règlement suivant :

RCG 07-007 Règlement autorisant un emprunt de 23 521 000 \$ pour la réalisation de projets d'immobilisation déterminés dans le cadre de l'entente sur le développement culturel 2005-2008, ainsi que divers travaux d'aménagement et de mise en valeur du domaine public, dans les arrondissements historiques du Vieux-Montréal et du Mont-Royal

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et des Régions le 20 avril 2007.

Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 26 avril 2007

Le greffier par intérim de la Ville, M^{re} Yves Saindon

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOIS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en conformité avec les dispositions contenues aux articles 162 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., ch. I-13.3), à l'effet que le Comité exécutif de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois, a adopté le 24 avril 2007, à titre de projet, le règlement CE-1-2007 par lequel le Comité exécutif de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois fixe la tenue de ses séances ordinaires, à 19 heures, au siège social de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois situé au 1100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, aux dates suivantes :

- > 28 août 2007
- > 25 septembre 2007
- > 23 octobre 2007
- > 27 novembre 2007
- > 18 décembre 2007
- > 22 janvier 2008
- > 26 février 2008
- > 25 mars 2008
- > 22 avril 2008
- > 27 mai 2008
- > 17 juin 2008

Toute personne désirant prendre connaissance de ce projet de règlement peut le faire en se présentant au Secrétaire général de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois au 1100, boulevard de la Côte-Vertu à Saint-Laurent entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Ce règlement avec ou sans modification sera adopté lors de la séance du 22 mai 2007 du Comité exécutif, conformément aux dispositions précitées de la Loi sur l'instruction publique.

Alex Gauthier
Secrétaire général
1100, boulevard de la Côte-Vertu
Saint-Laurent, Québec H4L 4V1

Donné à Saint-Laurent, ce 26 avril 2007.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
No: 700-04-015935-072
COUR SUPÉRIEURE
NOËL CHARRON

Demandeur
SYLVIE PROULX, d'adresse in-

connue
Défenderesse

SOUS-MINISTRE DU REVENU

division Perception des pensions

alimentaires,

Procureur général du

QUÉBEC, représentant le Ministère

emploi et solidarité,

Mis-en-cause

ASSIGNATION (139 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

Avis est donné à la défenderesse

que le demandeur a déposé

au greffe de la Cour Supérieure

du district de Terrebonne une

requête introductive d'instance.

Une copie de cette requête et de

l'avis à la défenderesse a été la-

sée à l'intention de la partie dé-

fenderesse, au greffe du tribu-

nal, au palais de justice de

Saint-Jérôme, situé au 25 de

Marigny Ouest, Saint-Jérôme. Il est

ordonné à la partie défender-

esse de comparaître dans un délai

de 30 jours de la publication de

la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce

délai, un jugement par défaut

pourrait être rendu contre vous

sans autre avis des l'expiration

de ce délai.

Soyez aussi avisé que la requête

introductive d'instance sera

présentée pour décision devant

le tribunal le 22 juin 2007 à 9h00

en la salle B-101 du palais de

justice de Saint-Jérôme.

MFC7830N, grs. & acc. & autres.

Conditions: argent comptant ou

chèque visé. Informations: MICHEL

LANDRY, H.J. du district de Mon-

tréal, ALBERTSON, LANDRY,

HUISSIERS DE JUSTICE, Tél.:

(514) 278-2414, Fax: (514) 278-

9667, 7012, Boul. St-Laurent, bu-

reau 205, Montréal, Québec, H2S

3E2.

AVIS est donné que l'inventaire

des biens de feu Monique

GERVAIS, en son vivant domici-

liée au 8128 Lévis-Sauvé, ar-

ondissement LaSalle, Montréal,

Québec, H8P 3J7 et décédée à

Montréal, le vingt-cinq avril deux

mille cinq (25 avril 2005), a été

fait par les liquidateurs succes-

soraux, François BOURBONNAIS

et Julie BOURBONNAIS et peut

être consulté à l'étude de :

Me Michelle TREMBLAY,

notaire

5035 rue De Verdun, Suite 300,

Arrondissement Verdun,

Montréal, Québec H4G 1N5

téléphone : 766-0800

Donné à Montréal, ce 18 avril

2007.

www.monde.ca

ÉCONOMIE

L'euro frôle son record historique par rapport au dollar

Londres — L'euro a échoué d'un rien hier à dépasser son record historique face au dollar américain, alors que le billet vert reste miné par le ralentissement économique en cours aux États-Unis, mis en lumière par un nouvel indicateur immobilier décevant.

L'euro a grimpé jusqu'à 1,3665 \$US, autrement dit à un centième de cent de son record historique de 1,3666 \$US. La devise européenne a pris 3,5 % au dollar depuis le début de l'année, et plus de 15 % depuis janvier 2006.

Les analystes jugent imminent un nouveau record, tant le dollar est mis à mal par une succession d'indicateurs économiques inquiétants en provenance des États-Unis. «Les données économiques décevantes continuent de plomber le dollar, et la faiblesse du marché immobilier est toujours l'un des principaux sujets d'inquiétude», a expliqué Peter Frank, économiste à la banque ABN Amro.

La chute de 8,4 % des ventes de logements aux États-Unis en mars révélée mardi, la plus importante depuis dix-huit ans, avait donné une impulsion à l'euro. L'immobilier est d'autant plus crucial qu'il est un facteur déterminant de la consommation des ménages, qui assure près des trois quarts de la croissance américaine.

«En raison des importants stocks de logements sur le marché aux États-Unis, on peut s'attendre à ce que les prix continuent de reculer pendant encore un moment, ce qui met les consommateurs sous pression», a souligné Paul Ashworth, de Capital Economics.

Hier, la performance moins bonne que prévu des ventes de logements neufs (858 000 unités en mars, contre 890 000 attendu) a enfoncé le clou et propulsé l'euro vers de nouveaux sommets. Auparavant, la bonne tenue des commandes de biens durables, qui ont progressé en mars de 3,4 % aux États-Unis, mieux que les attentes de 2,5 %, avait offert un répit, mais de courte durée, au billet vert.

«Cela montre un net rebond de l'investissement, et nous laisse avec



La petite Sabrina, sept mois, tente d'atteindre des euros exposés à Munich. La monnaie européenne a grimpé hier jusqu'à 1,3665 \$US, autrement dit à un centième de cent de son record historique de 1,3666 \$US.

l'immobilier pour maillon faible de l'économie», a commenté Jamie Coleman, économiste chez Thomson IFR Markets.

Dans ce contexte de ralentissement économique, et alors que l'inflation a donné récemment de timides signes de modération, la Réserve fédérale américaine (Fed) pourrait être incitée à baisser ses taux d'intérêt à terme, estiment les économistes.

Hausse en Europe

En zone euro au contraire, les taux restent fermement sur la

pente ascendante, une divergence qui a pour effet de réduire, au bénéfice de l'euro, le différentiel de rendement des capitaux placés dans les deux économies.

Depuis juin 2006, les taux américains sont établis à 5,25 %, tandis qu'ils sont passés de 2,75 à 3,75 % en zone euro et devraient atteindre 4 % en juin.

La montée de l'euro ne laisse pas indifférent en Europe, même si, à l'exception notable de la France, on se garde de tout alarmisme. Le ministre allemand de l'Économie, Michael Glos, a dé-

claré hier que l'Allemagne s'accroît commodément bien pour l'heure du niveau actuel de la monnaie unique, ajoutant toutefois qu'il serait «dangereux» de la voir s'apprécier plus, sans préciser à partir de quel niveau.

En France au contraire, classe politique et milieux d'affaires ne cessent de dénoncer l'appréciation de la devise, imputée à la politique monétaire de la Banque centrale européenne, en réclamant une «politique de change».

Agence France-Presse

G8: les patrons discutent de leurs priorités

Le Mouvement des entreprises françaises prône une relance du dialogue politique-économie

Berlin — La présidente du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), Laurence Parisot, veut relancer en France le dialogue entre le monde politique et le monde économique, «à l'image de ce qui existe en Allemagne et en Grande-Bretagne», a-t-elle déclaré à Berlin hier.

En marge d'une rencontre des patrons européens organisée pour préparer le G8, la présidente du syndicat patronal français a déclaré que la priorité est que «le monde politique travaille avec le monde économique, de comprendre qu'il n'y a pas d'opposition de principe, qu'il faudrait en France un dialogue entre les deux à l'image de ce qui existe en Allemagne ou en Grande-Bretagne».

Elle a également déploré que «le degré de protectionnisme soit particulièrement élevé en France. Il nous faut expliquer que si nos pays veulent être en bonne santé, ils doivent être ouverts», a déclaré Mme Parisot. Quand «nous aurons un nouveau gouvernement, et quel qu'il soit, nous essaierons de lui expliquer qu'il doit être orienté vers l'économie», a-t-elle ajouté devant ses pairs européens réunis dans la capitale allemande.

La présidente du MEDEF s'est néanmoins absolument refusée à se prononcer en faveur d'un des deux candidats à l'élection présidentielle, espérant que «le débat

se développe pleinement». «C'est aux électeurs de trancher, pas à tel ou tel lobby».

Cette rencontre des chefs des organisations patronales des pays du G8 (États-Unis, Japon, Canada, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Russie) avait lieu pour la première fois. Elle a pour but de permettre au monde économique de présenter son point de vue aux dirigeants politiques sur les thèmes à l'ordre du G8, qui se déroulera sous présidence allemande du 6 au 8 juin à Heiligendamm.

Les patrons ont déterminé six priorités: sortir de l'impasse du sommet de Doha sur la libéralisation du commerce, protéger la propriété intellectuelle, contrer les tendances protectionnistes dans le monde, renforcer la transparence des marchés, encourager une nouvelle politique énergétique protectrice de l'environnement, favoriser le secteur privé. Ils devaient présenter hier soir leur point de vue sur ces thèmes à Angela Merkel, qui présidera le G8.

Cette réunion des patrons des pays du G8 pourrait avoir une suite: le chef de la Japan Business Federation, Fujio Mitarai, a invité ses pairs à se retrouver au Japon l'an prochain.

Agence France-Presse

EN BREF

Nomination à la FCEI

Garth Whyte, vice-président exécutif de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), a annoncé la nomination de Simon Prévost à titre de vice-président, Québec. M. Prévost était directeur des Affaires législa-

tives, Québec, à la FCEI. Auparavant, il a travaillé au canal Argentin du groupe TVA, à titre d'économiste en chef. Il a aussi été directeur, première vice-présidence marchés des capitaux, à la Caisse centrale Desjardins. M. Prévost succède à Richard Fahey, qui assumera désormais le poste de directeur général par intérim de la FCEI au Québec. — Le Devoir

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS

N.D.G. Condo - 3 c.c., 1^{er} s. de b. Rénové. Luminosité. Bureau insoufflé. 279 000\$. 514 220-6348
www.micassa.ca#13249

135
TERRAINS

BORD du Lac Champlain (au OC)
Terrains avec services.
Prêt à construire. 514 884-4444
www.terrainslacchamplain.ca

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

A 2 PAS MÉTRO ET MARCHÉ
Jean-Talon, spacieux 6 1/2 rénové.
Ensoleillé. Terrasse. Garage/atelier.
1400\$. 514 337-9239

AHUNTSIC - 4^{1/2} CONDO. Entier.
meublé, neut, climat, entrée priv.
Fleury-DeLormier. 514 388-8980.

AVE DES PINS, grands 3^{1/2}-4^{1/2}
2s/bains. Vue. Près Université et
hospitaux. 514 842-8041

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

CON 612 H-Duplex
Non-chauffé. Avenue Kent. Métros.
Hôpitaux, universités, écoles.
Libre imm. 1250\$/m 514 622-0452

CON - PARC KENT
Haut duplex, 6^{1/2} chauffé,
poêle, frigo, 900\$. Pas d'animaux.
non fumeur. 514 738-8645.

CENTRE-VILLE, loft 1061 Atwater
Bois fr., foyer, gaz, alarme, poêle,
frigo. Tt incl. stat. 900\$. Libre
514 994-0626 514 365-6600 p.229

DE BORDEAUX, Face parc - 6 1/2
Beau, réno. 1100pc, 2e, aire ouver-
te, 3 c.c. Entrée lav/séch. Balcon.
Juillet. 1150\$. 450 672-8018

Jardin Botanique - Métro PIE IX
6 1/2 s. solarium. R. de c. duplex.
Ensoleillé, impeccable. 1 766 p.c.
3 c.c. Rénové, peint, pl. bois.

Rang. Stat. déneigé. Accès terrain
Libre. 1725\$ chauffé, eau chaude.
514 702-7645

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

LASALLE - 612 haut duplex
Secteur recherché. 1^{1/2} s. de bain.
Solarium, wet bar, pl. céramiques.
Balcon. Près piste cyclable, métro,
fleuve. Pas d'animaux. Réf.
900\$. 514 366-0865(soir)

LONGUEUIL 512 H-DUPLEX
Cour art. 2 balcons, cabanon,
2 stats déneigés. Références.
450 670-2089 514 966-7799

N.D.G. coolbrook, superbe haut
duplex, grand 5^{1/2}, ent. rénové,
près Queen-Mary, libre, 920\$.
non-chauffé. 514 486-4038

N.D.G. Bas duplex + s.-s non-fini
5 1/2, 5 électros, garage, cour.
Non-fum. Libre. 1 600\$ chauffé.
514 899-5236

NDG 812 bas-duplex.
1500 pc. Cachet. Moulures bois,
foyer pierres, pl. bois, solarium
4 saisons. Garage int. et jardin.
1er mai. 1600\$/m 514-229-7007

NDG - 6^{1/2} HAUT DE DUPLEX
Rénové, 2 min. métro Villa-Maria.
5 électros inclus. Libre. N-fum.
1 280 \$/mois. 514 990-4201.

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT - Grand 8 1/2
Ensoleillé, haut duplex, 4 c.c.
Près Stanislas. 1 800\$ chauffé.
514 948-1810(avant 20h)

OUTREMONT 2 pas métro UdeM
7^{1/2} de duplex chauffé, 2^e. Balcons.
Garage. 1 650\$. 514 737-6169

OUTREMONT GRAND 7 1/2
3e de triplex, chauffé, ensoleillé,
Services. 1585\$/m 514 808-0618

OUTREMONT, rue Willowdale
Grand r. de c. de duplex, 6 1/2.
Rangement au s.-s. Garage. Juillet.
1 800\$ chauffé. 514 738-4029

PIE IX - HENRI-BOURASSA 3 1/2.
Haut duplex. Juillet. 450\$.
329-3578 (1 laissez-moi clair)

PLATEAU - CONDO DE CHARMÉ
Sur 2 étages. 2 c.c. 1 1/2 s. de b.
Hauts plafonds, mur de pierre,
foyer, jardin. Stat. Ent. restauré.
Cachet +++ Non-fumeur.
1900\$. 514 655-6544

PLATEAU St-Dominique, 4^{1/2}, 2^e,
3^e, rénos. Propre, isolé et inson.
Les entrées, tranq. Pas de chien.
juin-juillet 760\$. 514 927-4665

PROFESSEUR RETRAITÉ
Ou semi-retraité, Ahuntsic, 4 1/2.
Proximité de tous services.
Ent. rénové. Frais peint, pl. bois.
À VOIR! 850\$. 514 795-6995

ST-DENIS près BEAUBIEN
Très beau 6 1/2, 2e. Références.
Juin. 875\$. 514 274-6356

STE-CATHERINE EST - LOFT
1 600 p.c. Rénové. Libre.
Idéal pour artiste ou professionnel.
1 800\$ chauffé. 514 713-2886

UdeM - JEAN-BRILLANT
Bel app. 6^{1/2} style Tudor.
1 250 \$/m chauffé.
514 271-9232 514 731-5026

VILLE MONT-ROYAL
Grands 3^{1/2}(790\$/m) 4^{1/2} (890\$/m), juil.
Aussi 4^{1/2}, mai. Chauffés, propres,
tranquilles, bois franc. Stat. poss.
514 777-2528

163
OFFRE À PARTAGER

VIEUX-QUÉBEC
Grande maison avec cachet.
Idéal exécutif ou professionnel.
418 692-0836

164
CONDOMINIUMS À LOUER

LOFT PENTHOUSE 2300 PC
St-Jean-Sun-Richelieu. Mezz.
Murs briques, pl. bois cent ans.
Coin sud-ouest. 9 fenêtres. 7x10
Client Sérieux. 514 884-4444

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU cottage centenaire
Métro Sherbrooke. Cachet unique.
9 pces meublées-sémi meublées.
Jardin fleur. 2850\$. 450 372-1401

167
MEUBLES

PLATEAU, TRÈS GRAND 3 1/2
Ensoleillé. Pl. bois franc, lav/séch.
Grande terrasse. Libre.
1 800\$ tt inclus. 514-773-8027

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

À PARIS - Marais 400 euros/sem
Provence - Toulon 400 euros+
xyzapi@yahoo.fr

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

CHARLEVOIX Tout ÉQUIPÉ
Vue panoramique sur le fleuve.
1200\$/sem. À compléter. juillet.
514 849-3413 514 583-5720

GASPÉSIE
Maison toute équipée, bord de
mer, près du parc Forillon. Location
à la semaine - juin, juillet, août.
514 708-2956

176
CHALET À LOUER

BREBÈVE - LAURENTIDES
10 min. de St-Jovite, chalet coquet
inondé de lumière, lieu paisible.
3 c.c., lav/séch, lave-vaiss.
Accès magnifique à plage sable fin
au bord de la Rivière Rouge.

Non-fum. Pas d'animaux
Dépôt ménage. 25 mai au 7 oct.
5000\$ + électricité et chauffage.
514 336-6453

CHALET (Bon accueil),
St-Jean Ile d'Orléans, bien équipé,
vue fleuve. 1 418 629-2520

251
BUREAUX À LOUER

PRÈS MÉTRO BERRI 750 p.c.
8e étage, possibilité meublé.
514 453-8857

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. (514) 914-2142
4487 de la Roche-McRoyal

VENTE ET ACHAT
LIBRAIRIE LE QUAI DES LIVRES
Depuis 1993. Service à domicile.
1565, rue Laurier est.
514 523-5383 - 514 912-1018

309
COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE COLLECTION
ou accumulation. 514-626-2850
cougarpc@videotron.ca

320
AMEUBLEMENT

GRAND LIT (QUEEN) CALÈCHE
Louis Philippe, de Shermag.
Excellent état.
Avec ou sans matelas. 750 \$.
450 971-7125

342
VÊTEMENTS, FOURRURE

MANTEAU DE
CASTOR CANADIEN
très long, grandeur 8 ans.

MANTEAU DE
CASTOR AMÉRICAIN
trois-quart, grandeur 8 ans.

Dans les deux cas,
le prix demandé est de 250 \$
514-838-8894

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

À PARIS - Marais 400 euros/sem
Provence - Toulon 400 euros+
xyzapi@yahoo.fr

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

CHARLEVOIX Tout ÉQUIPÉ
Vue panoramique sur le fleuve.
1200\$/sem. À compléter. juillet.
514 849-3413 514 583-5720

176
CHALET À LOUER

BREBÈVE - LAURENTIDES
10 min. de St-Jovite, chalet coquet
inondé de lumière, lieu paisible.
3 c.c., lav/séch, lave-vaiss.
Accès magnifique à plage sable fin
au bord de la Rivière Rouge.

Non-fum. Pas d'animaux
Dépôt ménage. 25 mai au 7 oct.
5000\$ + électricité et chauffage.
514 336-6453

CHALET (Bon accueil),
St-Jean Ile d'Orléans, bien équipé,
vue fleuve. 1 418 629-2520

251
BUREAUX À LOUER

PRÈS MÉTRO BERRI 750 p.c.
8e étage, possibilité meublé.
514 453-8857

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. (514) 914-2142
4487 de la Roche-McRoyal

VENTE ET ACHAT
LIBRAIRIE LE QUAI DES LIVRES
Depuis 1993. Service à domicile.
1565, rue Laurier est.
514 523-5383 - 514 912-1018

309
COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE COLLECTION
ou accumulation. 514-626-2850
cougarpc@videotron.ca

320
AMEUBLEMENT

GRAND LIT (QUEEN) CALÈCHE
Louis Philippe, de Shermag.
Excellent état.
Avec ou sans matelas. 750 \$.
450 971-7125

342
VÊTEMENTS, FOURRURE

MANTEAU DE
CASTOR CANADIEN
très long, grandeur 8 ans.

MANTEAU DE
CASTOR AMÉRICAIN
trois-quart, grandeur 8 ans.

Dans les deux cas,
le prix demandé est de 250 \$
514-838-8894

Sudoku

par Fabien Savary

5	2			4			8	
					9	5		4
			8				3	5
						1	6	7
6			9					
1				2		3		
	6	2	1					7
					2			
			4					
				7			9	5

Niveau de difficulté : MOYEN

0543

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

1	5	7	3	8	4	2	6	9
6	9	3	2	7	1	4	8	5
2	8	4	5	6	9	3	1	7
8	3	2	1	9	7	5	4	6
9	7	6	4	5	2	8	3	1
5	4	1	8	3	6	9	7	2
3	1	9	7	2	8	6	5	4
4	6	8	9	1	5	7	2	3
7	2	5	6	4	3	1	9	8

0542

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

Pour publication section décès

necrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999
www.lememorial.com

LE MORT ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE MORT ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

LES SPORTS

HOCKEY

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Deuxième tour
Demi-finales d'association

ASSOCIATION DE L'EST

Buffalo c. N.Y. Rangers

Hier

N.Y. Rangers à Buffalo

Demain

N.Y. Rangers à Buffalo, 19h

Dimanche

Buffalo à N.Y. Rangers, 14h

New Jersey c. Ottawa

Aujourd'hui

Ottawa à New Jersey, 19h

Samedi

Ottawa à New Jersey, 20h

ASSOCIATION DE L'OUEST

Detroit c. San Jose

Aujourd'hui

San Jose à Detroit, 19h30

Samedi

San Jose à Detroit, 15h

Anaheim c. Vancouver

Hier

Vancouver à Anaheim, 22h

Demain

Vancouver à Anaheim, 22h

Dimanche

Anaheim à Vancouver, 20h

Demi-finales d'association

Les Devils du New Jersey se disent mieux préparés que l'an dernier

FRANÇOIS LEMENU

Secaucus, New Jersey — Le défi qui s'offre aux Devils du New Jersey est bien différent de celui qu'ils ont dû relever lors du premier tour éliminatoire. Face au Lightning de Tampa Bay, les Devils ont affronté une équipe qui misait essentiellement sur trois joueurs, soit Vincent Lecavalier, Martin St-Louis et Brad Richards. Les hommes de Lou Lamoriello l'ont emporté en six matchs, non sans difficultés.

Les Sénateurs d'Ottawa présentent un défi autrement plus relevé. Les représentants de la capitale fédérale ont de la profondeur, un atout dont l'entraîneur Bryan Murray a cherché à profiter tout au long de la saison. Les Sénateurs tournent à quatre trios et à six défenseurs. Ils ne seront jamais à bout de souffle si jamais la série se rend à la limite des sept matchs.

Une meilleure préparation

Les Devils se disent quand même prêts à affronter les Sénateurs dans cet

te demi-finale de l'Association Est qui s'est mise en branle hier soir au Continental Arena. En fait, ils prétendent que la série contre le Lightning les a bien préparés à passer au deuxième tour, ce qui n'avait pas été le cas il y a un an.

On se rappellera que les Devils ont balayé les Rangers de New York avant d'être écartés à leur tour en cinq matchs par les Hurricanes de la Caroline, éventuels vainqueurs de la coupe Stanley.

«L'an dernier, on n'a pas eu à se forcer pour sortir les Rangers, même si la série nous a drainé beaucoup d'énergie en raison de l'intensité des parties», raconte Martin Brodeur. La série n'a duré que quatre matchs mais il y avait beaucoup d'émotion en raison de la rivalité entre les deux équipes.

«Ce fut un peu l'inverse cette année, ajoute le gardien des Devils. Ce fut calme à l'extérieur de la patinoire mais très intense sur la glace. Pour gagner, on a dû trimer dur.»

Les Devils ont perdu l'avantage de la patinoire lorsque le Lightning a gagné deux des trois premiers matchs de la série. Les Devils ont pu rétablir l'équi-

libre en enlevant le quatrième match en prolongation.

«On a dû affronter de l'adversité, ce qui n'est jamais une mauvaise chose», fait valoir Brian Gionta, auteur du but gagnant dans le sixième match. «Il s'agit d'une expérience dont les jeunes pourront profiter.»

Après la série contre les Rangers, les Devils avaient dû attendre une semaine avant d'affronter les Hurricanes. Cette année, ils auront bénéficié de trois jours de repos seulement.

«Il arrive de souhaiter que la première série ne se termine pas trop rapidement, note l'aïlleur gauche Jay Pandolfo. C'est bon de devoir batailler avant de s'imposer.»

Les Devils en six

Contre le Lightning, Brodeur n'a pas toujours été à son mieux. Sauf dans le dernier match, là où ça comptait. Dans cette série qui ne se termine pas trop rapidement, l'avantage des Devils se situe bien sûr devant le filet. Si Brodeur est supérieur à Ray Emery, les Devils l'emporteront en six.

Presse canadienne

ET PUIS EUH



Jean Dion

Si

Quand on observe avec attention le monde professionnel du sport, d'abord, on se fait fréquemment dire qu'on n'a pas grand-chose à faire dans la vie. Que du divertissement vide, de la frime, du condensé de rien. Évidemment, c'est faux. Selon des enquêtes mentales dont j'ai mis la main sur le dessus, les gens qui n'aiment pas le sport professionnel sont juste jaloux des gens qui aiment le sport professionnel. Ils sont sourdement conscients du fait que tout un univers leur échappe. Ils regardent quel- qu'un en train de regarder pendant une heure la page des statistiques et ils se disent dans leur inconfort intérieur. «Fichtre, t'a coup qu'il comprend des choses qui me sont largement inaccessibles? Serais-tu en processus de rater ma vie, moi là?» Ils ont bien raison.

On peut apprendre plein de choses en feuilletant le sport professionnel. Regardez-moi un peu les leçons de vie y contenues.

1) Il faut travailler fort. Bon, bien sûr, le concept est élastique. Nous connaissons tous plein de gens qui possèdent une tonne de talent et s'en tirent à merveille sans vraiment faire d'efforts, ou alors sont beaux et pognent d'aplomb pendant que les ordinaires doivent déployer des trésors d'imagination pour seulement commencer d'espérer avoir l'ombre du reflet d'une chance de séduire, et encore de séduire un-e autre ordinaire. Cette méconception provient d'une idée fumeuse, la plus grande menterie de l'histoire de l'humanité, qui veut que tous soient égaux. Prenez par exemple A. Kovalev. Pensez-vous qu'il travaille fort, A. Kovalev? Et combien gagne-t-il, pendant que vous gagnez cent mille fois moins à faire la queue de veau au bureau pour préparer la prochaine réunion sur le suivi des orientations? Il gagne autant parce qu'il a du talent. Il l'a dit lui-même hier encore: si vous continuez à me traiter comme un pas bon, je vais virer la célèbre chanson à l'envers et je reviendrai pas à Montréal. Vous voulez que je travaille? C'est parce que vous êtes jaloux, comme ceux qui n'aiment pas le sport professionnel. De toute façon, c'est bien vous, ça, demander à quelqu'un de travailler alors qu'il ne s'agit que d'un jeu. Si ça se trouve, vous devez être du genre à dire ce soir, je vais travailler au Monopoly. Cela étant, au salaire que vous faites, vous n'avez même pas les moyens d'acheter un ticket pour venir me huer. Y a que les riches qui peuvent se payer ça. Et les riches savent que pour devenir riche, l'important n'est pas de travailler soi-même mais de faire travailler les autres.

Non, le monde n'est pas égal, messieurs dames, c'est juste un truc qu'on vous raconte pour que vous ne vous rebiffiez pas lorsque vous apprenez que votre vote vaut exactement la même chose que celui du crétin d'à côté qui croit aux promesses électorales.

2) Ça dépend de tellement peu. La différence entre une victoire et une défaite, entre une volée de 11-0 et une nulle, est si mince qu'on n'ose même pas y penser.

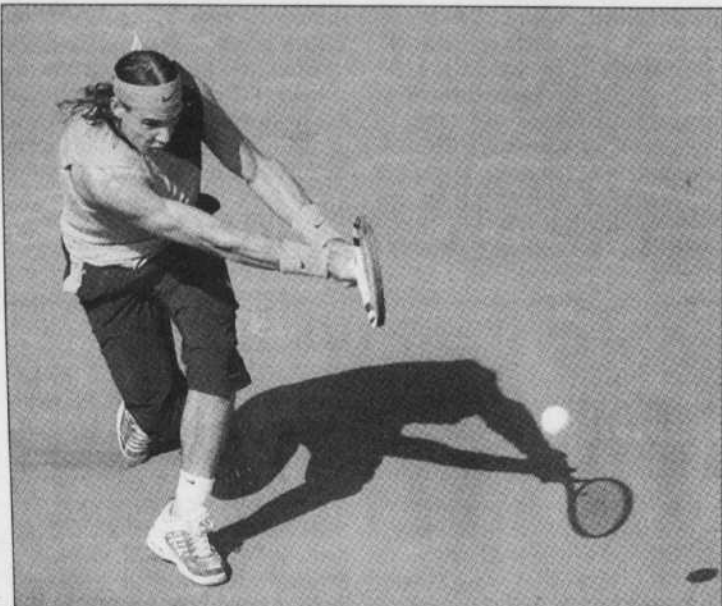
Ca — «ça» étant 2 —, c'est vrai. Vous aurez d'ailleurs peut-être déjà remarqué que le mot le plus fréquemment utilisé dans l'analyse du sport professionnel est «si». Les experts, qui en tant qu'experts ne devraient pourtant jamais avoir à avoir recours au conditionnel parce qu'ils sont supposés savoir ce qui va se produire, pas ce qui pourrait arriver, ne loupent jamais une occasion de dire «si». «Si le Valleyfield joue une série comme ils en sont capables, Denis, je crois qu'ils devraient l'emporter.» Bien oui bien oui, point besoin d'avoir fait de longues études pointues pour aboutir à une conclusion pareille. «Si l'Acton Vale avait marqué un but de plus, Georges, l'issue de cette série aurait pu être complètement différente, d'autant plus que dans le match décisif, ils ont perdu par l'infime marge d'un seul filet.» Voyez-vous, messieurs dames, voilà ce qui torpinoche tant les individus qui n'aiment pas le sport professionnel: ils ne comprennent pas que l'amateur qui consulte pendant une heure la page des statistiques voit, lui, dans la colonne, le but manquant. Il sait, lui, que ce 2 n'est pas qu'un banal 2, il sait que le 2 cache en réalité un 3 qui n'aura jamais eu l'occasion d'advenir, qui aurait pu tout chambouler, bref un 3 qui consiste en ce que nous les existentialistes militants — qui croyons que l'existence n'a pas de prix mais que si elle en avait un, celui-ci serait supérieur au prix de l'essence — appelons un «projet d'être». Un exemple concret? Comme l'a écrit Sartre dans sa correspondance avec Marcel Aurbat: «Certes, le but d'Alain Côté était bon, mais l'arbitre a fait en sorte qu'il demeurât un projet d'être.» Sartre s'est d'ailleurs vitrioliquement insurgé contre l'existence même d'un arbitre, illusoire ersatz d'autorité suprême dans un monde créé par rien, mais c'est une autre histoire et on en parlera une autre fois si vous insistez.

Donc, tout se joue sur pas grand-chose. Je vous ai déjà parlé de mon attrait personnel pour les uchronies, ces récits qui proposent un détournement historique et essaient d'imaginer ce qui se serait passé si ça s'était passé autrement. Par exemple, si les nazis avaient gagné la guerre, si le communisme avait triomphé ou si Lynda Lemay avait chanté l'hebdomadaire au lieu du quotidien. Ça n'a aucune utilité particulière, mais ça permet de vivre dans sa tête pendant un bout. Or, dans mes rarissimes temps libres, c'est-à-dire entre les demi-manches des matchs du baseball majeur, je me plais parfois à confectionner des scénarios d'uchronies sportives. Et c'est là que je constate que la différence entre quelque chose qui survient et quelque chose qui ne survient pas est formidablement ténue. Le but d'Alain Côté, pour prendre un exemple au hasard.

Ou alors, considérez ceci: si, en 1983-84, le Pittsburgh Manichots avait gagné deux matchs de plus, il aurait terminé devant le Devil au classement général. Résultat, il n'aurait pas eu le premier choix au repêchage amateur cette année-là. Re-résultat, il n'aurait pas pu sélectionner Mario Lemieux. Re-re-résultat, Lemieux serait allé au New Jersey. Conclusion: vivifié par un tel apport, le Devil n'aurait pas été au cours des dix dernières années l'équipe la plus soporifique à voir jouer de toute l'histoire du hockey. Et Kirk Muller, le deuxième choix en 1984, aurait sans doute pris le chemin de Pittsburgh. Lemieux, lui, serait donc aujourd'hui entraîneur adjoint du Canadien de Montréal. Il dirait toujours «et puis euh» avec autant de panache, mais pensez-vous que voir Flannellette serait aussi mottonnée avec un tel scoreur de par en arrière du banc des joueurs? Non, messieurs dames, 66 fois non.

On voit donc bien que le sport professionnel permet d'apprendre à rêver. La prochaine fois, nous verrons d'ailleurs que si le Canadien de Montréal avait été fondé en 2007, les célébrations de 2009 coûteraient pas mal moins cher.

La course au triplé



ALBERT GEA REUTERS

RAFAEL NADAL, qui a battu hier le Belge Kristof Vliegen au tournoi de tennis ATP de Barcelone (6-1, 6-2), portant son record de victoires consécutives sur terre battue à 68, est en course pour remporter son deuxième triplé dans un tournoi en 15 jours. Après avoir remporté dimanche le tournoi de Monte-Carlo pour la troisième année consécutive, le jeune Espagnol de 20 ans est en passe de rééditer cette performance en se qualifiant pour le troisième tour à Barcelone, où il s'est déjà imposé en 2005 et en 2006. «Je suis content de pouvoir poursuivre ma série tout en sachant qu'elle ne va pas durer éternellement», a commenté Nadal, n° 2 mondial, dont la dernière défaite sur terre battue remonte à avril 2005 à Valence. Il s'était alors incliné en quart de finale face au Russe Igor Andreev. Un incident sans conséquence dans une saison exceptionnelle qui allait culminer par une première victoire à Roland-Garros. Nadal a battu le record du plus grand nombre de victoires consécutives sur terre battue (alors de 53), détenu par l'Argentin Guillermo Vilas, en remportant en mai 2006 le tournoi de tennis de Rome. Nadal pourrait devenir le deuxième joueur de l'histoire du tournoi de Barcelone à s'imposer trois années de suite, après le Suédois Mats Wilander, de 1982 à 1984.



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 15/4	Ave 13/5	Londres	Nua 21/11	Sol 22/13
Moncton	Sol 11/-1	Var 12/5	Los Angeles	Sol 23/13	Sol 26/16
Saint-Jean	Sol 11/3	Plu 7/5	Mexico	Sol 25/10	Plu 24/12
Toronto	Plu 11/10	Ora 17/6	New York	Nua 16/11	Plu 18/15
Vancouver	Plu 13/10	Plu 11/8	Paris	Nua 26/14	Sol 24/14
Winnipeg	Var 23/7	Sol 18/9	Tokyo	Sol 19/12	Sol 17/12

Montréal	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
15	Plu	9	16/10	15/10	17/7
	Plu		Faible plu, pdp 70%	Averses, pdp 60%	Averses, pdp 40%
Québec	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
12	Passages nuageux.	4	9/5	11/7	12/6
		Faible plu, pdp 10%	Faible plu, pdp 80%	Faible plu, pdp 90%	Averses, pdp 40%
Gatineau	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
15	Averses, pdp 40%	9	15/10	13/8	17/7
		Plu, pdp 40%	Plu, pdp 90%	Averses, pdp 60%	Quelques averses, pdp 40%



Vos prévisions météo à temps en tout temps sur
www.mteomedia.com

Jeux olympiques 2008 de Pékin

Le CIO ne s'immiscera pas dans les sujets politiques

Pékin — Le Comité international olympique (CIO) n'exercera pas de pression sur la Chine concernant le respect des droits de l'homme et ne s'immiscera pas dans les sujets politiques avant les Jeux olympiques de Pékin de 2008.

«Nous n'avons pas à donner des instructions aux gouvernements sur la façon dont ils doivent se comporter», a déclaré hier Hein Verbruggen, le directeur de la commission de coordination du CIO pour les JO 2008.

Verbruggen a été interrogé sur les appels de boycottage des Jeux lancés pour faire pression sur la Chine afin de stopper la violence au Darfour.

«Nous ne voulons pas, au CIO, être impliqués dans des sujets politiques. Il ne s'agit pas de notre domaine [de compétence]. Nous sommes ici pour organiser les Jeux», a-t-il répondu.

Le mois dernier, François Bayrou, candidat à la présidence de la République française, avait évoqué un boycottage afin de convaincre la Chine de faire pression sur le gouvernement soudanais. L'actrice américaine Mia Farrow avait aussi lancé un appel aux commanditaires des Jeux pour demander à la Chine d'intervenir pour stopper les violences au Darfour.

La Chine est un partenaire privilégié du Soudan à qui elle achète les deux tiers de son pétrole et vend des armes et des avions militaires.

«Bien sûr, tout le monde souhaite une résolution de ce genre de conflit, a souligné Verbruggen. On peut seulement espérer que ces problèmes seront résolus le plus tôt possible.»

Jacques Rogge, le président du CIO, a laissé Verbruggen répondre à la plupart des questions centrées sur les droits de l'homme et sur le parcours contesté de la flamme olympique. Mais Rogge a maintenant les Jeux seraient une bonne chose pour la Chine.

«Nous pensons que les Jeux olympiques auront un impact positif et durable sur la société chinoise», a déclaré Rogge lors du premier jour de la réunion de la commission exécutive du CIO à Pékin.

Questionné sur le pouvoir des comman-



JASON LEE REUTERS

Hein Verbruggen

ditaires concernant les droits de l'homme, Rogge a répondu: «Je pense que les sponsors sont sur la même longueur d'onde que le CIO sur un large spectre de possibilités.»

Verbruggen a répété à plusieurs reprises que les JO seraient bons pour la Chine. «Nous pensons que l'organisation des Jeux ici, sans entrer dans les détails des conséquences politiques, permettra un développement économique et social du pays», a-t-il dit.

Les dirigeants du CIO ont refusé de s'étendre sur le dossier du parcours de la flamme olympique qui sera dévoilé aujourd'hui par les organisateurs chinois. Il est question que la flamme soit hissée sur l'Everest, le «Toit du monde».

Taiwan et le Tibet ont rechigné quand il a été question de voir la flamme traverser leurs régions. Hier, quatre personnes — trois Américains et un Tibétain — ont été emprisonnées pour avoir réclamé l'indépendance du Tibet et avoir protesté contre les Jeux olympiques.

Interrogé sur ces revendications, Rogge a laissé Verbruggen répondre. «Nous allons avoir certainement de plus en plus de revendications de ce genre, a dit Verbruggen. Nous le savons.»

La Chine administre le Tibet mais beaucoup de Tibétains estiment vivre une occupation. Les troupes chinoises sont au Tibet depuis 1951.

Associated Press

DOPAGE

Six athlètes autrichiens aux Jeux de Turin sont suspendus à vie

Pékin — Le Comité olympique autrichien a annoncé que six athlètes autrichiens avaient été suspendus à vie de Jeux olympiques à la suite d'un scandale de dopage survenu pendant les Jeux de Turin en 2006.

Cette décision a été annoncée par la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) au terme d'une enquête sur une affaire présumée de dopage sanguin ayant impliqué les équipes autrichiennes de ski de fond et de biathlon.

Les résultats obtenus aux JO par les Autrichiens ont été annulés. Aucun d'entre eux n'avait obtenu de médaille.

C'est la première fois que le CIO sanctionne des athlètes sans test positif ou sans une absence lors d'un contrôle.

Sur la base du matériel saisi par la police italienne lors d'une perquisition dans les résidences des athlètes, les Autrichiens ont été reconnus coupables d'avoir eu en leur possession des produits dopants et d'avoir pris part à un complot.

«Ca démontre la claire détermination du CIO à lutter contre le dopage avec une tolérance zéro», a déclaré le vice-président du CIO Thomas Bach, l'avocat allemand qui a mené l'enquête.

Le CIO a annoncé qu'il s'agissait des biathlètes Wolfgang Perner et Wolfgang Rottmann et des fondeurs Martin Tauber, Juergen Pinter, Johannes Eder et Roland Diethart.

Le dossier d'un autre athlète, le fondeur Christian Hoffmann, a été transmis à la Fédération internationale de ski pour un examen approfondi, a déclaré Jungwirth.

Bach a ajouté que l'enquête du CIO continuerait avec de nouvelles auditions les mois prochains.

Les athlètes risquent aussi d'être sanctionnés par la Fédération internationale de ski. La sanction du CIO ne concerne que les compétitions olympiques.

L'année dernière, la police italienne, à la recherche de matériel de dopage et de produits interdits, avait perquisitionné dans les quartiers de l'équipe autrichienne de biathlon et de ski de fond, tandis que des contrôleurs antidopage avaient effectué des prélèvements sur dix athlètes. Les contrôles étaient revenus négatifs mais le CIO avait déclaré qu'il continuerait son enquête sur la base des conclusions de la police.

Les perquisitions avaient été déclenchées par la présence en Italie de l'entraîneur Walter Mayer, qui avait été suspendu de JO à la suite d'une affaire de dopage sanguin aux Jeux de Salt Lake City en 2002.

Mayer avait ensuite été arrêté par la police après avoir tenté de forcer un barrage routier et avait été interné dans un hôpital psychiatrique.

Associated Press

CULTURE

Masse critique

L'Institut du Nouveau Monde organise une rencontre nationale sur l'avenir de la culture québécoise

STÉPHANE BAILLARGEON

Les délégués des Cantons-de-l'Est proposent de «rééquilibrer les ressources culturelles affectées à Montréal et aux régions». Ceux de Montréal comme ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, de la capitale et de la Gaspésie n'en pensent pas moins: ils veulent que l'État «revise ses programmes de financement dans le domaine culturel pour se doter d'une politique d'action régionale significative». Les mêmes, y compris les Estrieens cette fois, réclament que «l'État s'assure d'une offre culturelle de qualité dans toutes les régions du Québec».

Le résultat des dernières élections le prouve, et ces propositions accumulées au cours des derniers mois par l'Institut du Nouveau Monde (INM) en rajoutent: une petite révolution est en marche dans le Québec coupé en deux, Montréal d'un côté, banlieues et régions éloignées de l'autre.

Ces idées de rééquilibrage entre la métropole et le reste du Québec seront traitées à l'UQAM demain et samedi dans le cadre du Rendez-vous stratégique de l'INM sous le thème «l'avenir de la culture québécoise». Environ 200 participants feront le point sur l'état de la culture québécoise et dévoileront même des

«rêves collectifs». Le forum fait suite à deux rencontres régionales tenues simultanément dans neuf villes en février et mars derniers.

L'INM est un «institut indépendant voué au renouvellement des idées et à l'animation des débats publics au Québec». Il s'agit de son troisième Rendez-vous stratégique. Les précédents avaient porté sur l'économie et la santé.

«Un de nos objectifs est de favoriser les échanges publics», explique Céline St-Pierre, une retraitée du département de sociologie de l'UQAM qui copréside le comité organisateur du Rendez-vous. «Nous allons publier les résultats de nos réflexions et allons les diffuser auprès des décideurs.»

Dans ses échanges préliminaires, l'INM a accumulé 283 propositions finalement ramenées à 94 idées distinctes réparties autour de quelques thèmes fondamentaux: les valeurs communes (dont la langue française), la relation à l'autre (dont les immigrants), les régions, les politiques culturelles, les médias et bien sûr l'éducation, tant pour son rôle d'initiation aux arts que de transmission des valeurs communes.

Mme St-Pierre remarque déjà un «grand intérêt» pour un accès accru à la culture. «La demande prend

le dessus sur l'offre, résume-t-elle. Les gens nous disent que l'offre est bien soutenue et qu'il faut maintenant diffuser la culture des régions et dans les régions.» Avant les élections, l'ADISQ, l'association professionnelle du disque, du spectacle et de la vidéo, révélait que les spectacles de musique ne tiennent l'affiche qu'environ quatre soirs en moyenne au Québec et qu'une majorité de villes ne reçoit jamais ses artistes de scène, point à la ligne. «Les revendications vont aussi dans le sens d'un meilleur arrimage entre l'école et les arts, dit encore la spécialiste. Elles souhaitent que le système scolaire favorise l'initiation non seulement des élèves et des étudiants mais aussi des adultes à la culture, dans une perspective d'éducation permanente.»

Et quoi encore? Les rapports d'atelier témoignent de la préoccupation populaire pour les relations interculturelles dans le Québec et le Canada des accommodements raisonnables. Ils demandent de mettre fin à la politique du multiculturalisme canadien, de reconnaître la laïcisation de l'espace public ainsi que «notre ancrage judéo-chrétien». Il est également question des médias trop montréalocentristes ou des inégalités en matière d'accès aux nouvelles technologies de diffusion de la culture et de l'information. Par

contre, les débats préliminaires ont fait peu de cas de la culture autochtone ou anglophone. Mme St-Pierre y voit «peut-être» un reflet des participants aux ateliers de l'INM, blancs et francophones en grande majorité.

Le programme du week-end prévoit une table ronde réunissant quatre anciennes ministres de la Culture ou du Patrimoine, Line Beauchamp, Louise Beaudoin, Sheila Copps et Liza Frulla, cette dernière ayant occupé la fonction au fédéral et au provincial. La conférence de clôture sera prononcée samedi en fin d'après-midi par le sociologue et historien Gérard Bouchard, coprésident, avec Mme Saint-Pierre, du comité organisateur.

«Pendant l'après-midi, samedi, nous allons demander aux citoyens de dévoiler leurs rêves collectifs pour le Québec des vingt prochaines années, termine la présidente Saint-Pierre. Chacune des personnes interpellées aura cinq minutes pour s'exprimer. Mais il ne sera pas seulement question de culture, et nous allons publier les souhaits et les projections prospectives. Là encore, l'INM joue un rôle essentiel en posant des jalons pour le développement social.»

Le Devoir

Atwood sans frontières



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

EN HÉBREU, en chinois, en russe, en arabe, en italien, en espagnol, en anglais et en français: les écrits de Margaret Atwood se déclinaient dans toutes les langues, hier soir, lors de la remise du Grand Prix littéraire Metropolis bleu, décerné cette année à la célèbre écrivaine canadienne. La cérémonie donnait le coup d'envoi du festival et témoignait de l'œuvre et des lecteurs de l'auteure de The Circle Game et d'Alias Grace. Margaret Atwood a par ailleurs profité de cette occasion pour dénoncer les politiques et les coupures budgétaires du gouvernement Harper à l'égard de la culture, et qualifié d'«idéologique» l'attitude du premier ministre canadien. L'écrivaine vient de publier le recueil de nouvelles Moral Disorder et participe à quelques activités pendant le festival, notamment à un échange sur sa fascination pour les oiseaux, ces esprits libres, qui se déroule cet après-midi. Le festival Metropolis bleu propose, jusqu'au 29 avril, des lectures, des tables rondes, des ateliers et des rencontres avec quelque 200 auteurs invités, dont Jean Barbe, Nicole Brossard, Naïm Kattan, Fred A. Reed, Scott Randall et de plus jeunes voix littéraires, tels Marie-Hélène Poitras et Neil Smith.

INTERNET

Google supplante Microsoft

New York — Le site du moteur de recherche Google est pour la première fois en mars devenu le plus fréquenté au monde, devant les sites de Microsoft, notamment grâce au rachat du site de clips YouTube, selon les derniers chiffres du cabinet de mesure d'audience Comscore, parus hier.

Google et ses différents sites (dont cartes, images, vidéos, Google Mail, ainsi que YouTube) a reçu 528 millions de visiteurs uniques en mars, contre 526,9 millions pour Microsoft (moteur de recherche Live Search, site d'assistance technique, etc.), selon Comscore.

Par rapport à mars 2006, l'audience de Google a augmenté de 13 %, contre 4 % pour celle de Microsoft, a précisé Comscore.

Une hausse largement due au succès de sa filiale YouTube, rachetée fin 2006, et qui a reçu 160,8 millions de visiteurs uniques en mars 2007 contre 22 millions en mars 2006, a souligné Andrew Lipsman, analyste senior de Comscore.

Google, créé il y a seulement

huit ans, est aussi devenu cette année la marque mondiale la plus puissante, devant General Electric, Microsoft et Coca-Cola, avec une valeur de marque de 66,4 milliards de dollars, selon le classement annuel du cabinet Millward Brown, paru lundi.

Dans le classement de Comscore, viennent ensuite les sites de Yahoo! (portail d'information, Yahoo! Mail...), n° 3 avec 473,3 millions de visiteurs uniques, soit 1 % de plus en un an, puis ceux de Time Warner (dont le portail et site de courrier AOL) avec 272 millions (+ 21 %). L'audience de eBay, cinquième du classement, est restée quasiment inchangée à 256 millions.

Le site de l'encyclopédie en ligne Wikipedia a fait un bond de 82 % avec 212,1 millions, et Fox Interactive Media (dont le site de socialisation MySpace) a vu son audience quadrupler à 151,2 millions.

Les trois derniers sont Amazon (149,6 millions de visiteurs), le site de high-tech CNET (129,3 millions) et le moteur de re-

cherche Ask (111,4 millions).

Comscore, qui évalue le nombre d'utilisateurs d'Internet de plus de 15 ans, connectés depuis leur domicile ou leur lieu de travail, estime que l'audience totale d'Internet a atteint 762 millions de visiteurs uniques en mars, soit 10 % de hausse en un an.

Agence France-Presse

Axe franco-québécois au Domaine Forget

Le festival se déroulera du 23 juin au 25 août et fera la place belle aux artistes francophones

CHRISTOPHE HUSS

L'OSM et Kent Nagano assurent en personne, le 10 août, le concert-bénéfice pour le fonds de bourse Jacqueline et Paul Desmarais. Avec le violoniste Renaud Capuçon, que Nagano dirigera pour la seconde fois au Québec, l'OSM proposera le Concerto pour violon de Brahms et la Symphonie italienne de Mendelssohn. Jean-Philippe Tremblay et l'Orchestre de la francophonie canadienne présenteront un programme qui comprend notamment la Symphonie «Pathétique» de Tchaïkovski alors que les Violons du Roy feront l'ouverture sous la direction de Bernard Labadie, le 23 juin (musiques de Bach et Haendel), et la clôture, le 25 août, sous celle de Jean-Marie Zeitouni. Très intéressant: c'est sous la baguette de Jacques Lacombe que l'OSQ se présentera le 14 juillet dans la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak et le Concerto pour violon de Tchaïkovski avec, en soliste, Jinjoo Cho, dernière lauréate en date du Concours musical international de Montréal.

Solistes

Parmi les solistes, le Domaine Forget accueillera pour la première fois le pianiste brésilien Arnaldo Cohen dans un récital Brahms et Chopin, le 30 juin, ainsi que plusieurs artistes français, notamment les pianistes Jean-Frédéric Neuberger, un jeune artiste de 20 ans à découvrir le 1^{er} août, et Frank Braley, qui interprétera la fameuse Sonate D. 960 de Schubert le 8 août. Trois jours plus tard, Braley formera un trio avec le violoniste Renaud Capuçon et l'altiste Antoine Tamestit. Autre trio français de luxe: Régis Pasquier, Philippe Muller et le pianiste Emmanuel Strosser en concert le 28 août.

Louis Lortie et Augustin Dumay présenteront le 4 août le récital Grieg-Schumann, qu'ils joueront aussi à Orford et à Ottawa, et seront précédés, le 20 juillet, par

le duo James Ehnes-Eduard Lauer dans, notamment, la Sonate en mi mineur d'Elgar et la Sonate K. 304 de Mozart. A cela s'ajoutent les nombreux concerts de musique de chambre aux programmes originaux et les concerts de jazz avec, notamment, Holly Cole, Oliver Jones, Michel Portal et Jacky Terrasson.

Mais un des événements de l'été musical en Charlevoix sera évidemment le retour des très agréables brunchs musicaux, suspendus pendant deux ans après l'incendie de la cantine, en

2005. Tous les dimanches, du 17 juin au 2 septembre, le public pourra renouer avec ces matinées gourmandes et musicales dans le tout nouveau pavillon de services. Au menu musical: musiques classique, jazz, latino-américaine et irlandaise ainsi que chansons françaises. Quant à la fête champêtre annuelle, elle aura lieu le dimanche 15 juillet. Renseignements et réservations: www.domaineforget.com, ☎ 418 452-3535.

Collaborateur du Devoir

LIBERTÉ D'ESPRIT / FREE SPIRITS / LIBERTAD DE ESPIRITU

BLUE MET 9^e FESTIVAL LITTÉRAIRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL METROPOLIS BLEU DU 25 AU 29 AVRIL 2007

FICTION : EXPLORER L'ÉCRITURE
LECTURE ET TABLE RONDE AVEC : STÉPHANE AUDEGUY, ALEXANDRE BOURBAKI ET HÉRVÉ BOUCHARD
DES AUTEURS SE SONT DONNÉ POUR MISSION D'EXPLORER LA LANGUE À TRAVERS LE ROMAN POUR VOIR JUSQU'OU ILS POURRAIENT ALLER.
ANIMÉE PAR : BERTRAND LAVERDURE
SAMEDI 28 AVRIL À 14H30

HÔTEL DELTA CENTRE-VILLE, 777, RUE UNIVERSITY / MÉTRO SQUARE-VICTORIA
ENTRÉE : 6\$. ADMISSION / 514-730-1245 / 1-800-361-4595 / WWW.ADMISSION.COM

Olivieri Librairie • Bibliothèque • Centre de lecture • 1015, rue Saint-Jacques, Montréal

Canal 5 • **Radio 10** • **Radio 93.7** • **Radio 94.5** • **Radio 96.1** • **Radio 97.1** • **Radio 98.1** • **Radio 99.1** • **Radio 100.1** • **Radio 101.1** • **Radio 102.1** • **Radio 103.1** • **Radio 104.1** • **Radio 105.1** • **Radio 106.1** • **Radio 107.1** • **Radio 108.1** • **Radio 109.1** • **Radio 110.1** • **Radio 111.1** • **Radio 112.1** • **Radio 113.1** • **Radio 114.1** • **Radio 115.1** • **Radio 116.1** • **Radio 117.1** • **Radio 118.1** • **Radio 119.1** • **Radio 120.1** • **Radio 121.1** • **Radio 122.1** • **Radio 123.1** • **Radio 124.1** • **Radio 125.1** • **Radio 126.1** • **Radio 127.1** • **Radio 128.1** • **Radio 129.1** • **Radio 130.1** • **Radio 131.1** • **Radio 132.1** • **Radio 133.1** • **Radio 134.1** • **Radio 135.1** • **Radio 136.1** • **Radio 137.1** • **Radio 138.1** • **Radio 139.1** • **Radio 140.1** • **Radio 141.1** • **Radio 142.1** • **Radio 143.1** • **Radio 144.1** • **Radio 145.1** • **Radio 146.1** • **Radio 147.1** • **Radio 148.1** • **Radio 149.1** • **Radio 150.1** • **Radio 151.1** • **Radio 152.1** • **Radio 153.1** • **Radio 154.1** • **Radio 155.1** • **Radio 156.1** • **Radio 157.1** • **Radio 158.1** • **Radio 159.1** • **Radio 160.1** • **Radio 161.1** • **Radio 162.1** • **Radio 163.1** • **Radio 164.1** • **Radio 165.1** • **Radio 166.1** • **Radio 167.1** • **Radio 168.1** • **Radio 169.1** • **Radio 170.1** • **Radio 171.1** • **Radio 172.1** • **Radio 173.1** • **Radio 174.1** • **Radio 175.1** • **Radio 176.1** • **Radio 177.1** • **Radio 178.1** • **Radio 179.1** • **Radio 180.1** • **Radio 181.1** • **Radio 182.1** • **Radio 183.1** • **Radio 184.1** • **Radio 185.1** • **Radio 186.1** • **Radio 187.1** • **Radio 188.1** • **Radio 189.1** • **Radio 190.1** • **Radio 191.1** • **Radio 192.1** • **Radio 193.1** • **Radio 194.1** • **Radio 195.1** • **Radio 196.1** • **Radio 197.1** • **Radio 198.1** • **Radio 199.1** • **Radio 200.1** • **Radio 201.1** • **Radio 202.1** • **Radio 203.1** • **Radio 204.1** • **Radio 205.1** • **Radio 206.1** • **Radio 207.1** • **Radio 208.1** • **Radio 209.1** • **Radio 210.1** • **Radio 211.1** • **Radio 212.1** • **Radio 213.1** • **Radio 214.1** • **Radio 215.1** • **Radio 216.1** • **Radio 217.1** • **Radio 218.1** • **Radio 219.1** • **Radio 220.1** • **Radio 221.1** • **Radio 222.1** • **Radio 223.1** • **Radio 224.1** • **Radio 225.1** • **Radio 226.1** • **Radio 227.1** • **Radio 228.1** • **Radio 229.1** • **Radio 230.1** • **Radio 231.1** • **Radio 232.1** • **Radio 233.1** • **Radio 234.1** • **Radio 235.1** • **Radio 236.1** • **Radio 237.1** • **Radio 238.1** • **Radio 239.1** • **Radio 240.1** • **Radio 241.1** • **Radio 242.1** • **Radio 243.1** • **Radio 244.1** • **Radio 245.1** • **Radio 246.1** • **Radio 247.1** • **Radio 248.1** • **Radio 249.1** • **Radio 250.1** • **Radio 251.1** • **Radio 252.1** • **Radio 253.1** • **Radio 254.1** • **Radio 255.1** • **Radio 256.1** • **Radio 257.1** • **Radio 258.1** • **Radio 259.1** • **Radio 260.1** • **Radio 261.1** • **Radio 262.1** • **Radio 263.1** • **Radio 264.1** • **Radio 265.1** • **Radio 266.1** • **Radio 267.1** • **Radio 268.1** • **Radio 269.1** • **Radio 270.1** • **Radio 271.1** • **Radio 272.1** • **Radio 273.1** • **Radio 274.1** • **Radio 275.1** • **Radio 276.1** • **Radio 277.1** • **Radio 278.1** • **Radio 279.1** • **Radio 280.1** • **Radio 281.1** • **Radio 282.1** • **Radio 283.1** • **Radio 284.1** • **Radio 285.1** • **Radio 286.1** • **Radio 287.1** • **Radio 288.1** • **Radio 289.1** • **Radio 290.1** • **Radio 291.1** • **Radio 292.1** • **Radio 293.1** • **Radio 294.1** • **Radio 295.1** • **Radio 296.1** • **Radio 297.1** • **Radio 298.1** • **Radio 299.1** • **Radio 300.1** • **Radio 301.1** • **Radio 302.1** • **Radio 303.1** • **Radio 304.1** • **Radio 305.1** • **Radio 306.1** • **Radio 307.1** • **Radio 308.1** • **Radio 309.1** • **Radio 310.1** • **Radio 311.1** • **Radio 312.1** • **Radio 313.1** • **Radio 314.1** • **Radio 315.1** • **Radio 316.1** • **Radio 317.1** • **Radio 318.1** • **Radio 319.1** • **Radio 320.1** • **Radio 321.1** • **Radio 322.1** • **Radio 323.1** • **Radio 324.1** • **Radio 325.1** • **Radio 326.1** • **Radio 327.1** • **Radio 328.1** • **Radio 329.1** • **Radio 330.1** • **Radio 331.1** • **Radio 332.1** • **Radio 333.1** • **Radio 334.1** • **Radio 335.1** • **Radio 336.1** • **Radio 337.1** • **Radio 338.1** • **Radio 339.1** • **Radio 340.1** • **Radio 341.1** • **Radio 342.1** • **Radio 343.1** • **Radio 344.1** • **Radio 345.1** • **Radio 346.1** • **Radio 347.1** • **Radio 348.1** • **Radio 349.1** • **Radio 350.1** • **Radio 351.1** • **Radio 352.1** • **Radio 353.1** • **Radio 354.1** • **Radio 355.1** • **Radio 356.1** • **Radio 357.1** • **Radio 358.1** • **Radio 359.1** • **Radio 360.1** • **Radio 361.1** • **Radio 362.1** • **Radio 363.1** • **Radio 364.1** • **Radio 365.1** • **Radio 366.1** • **Radio 367.1** • **Radio 368.1** • **Radio 369.1** • **Radio 370.1** • **Radio 371.1** • **Radio 372.1** • **Radio 373.1** • **Radio 374.1** • **Radio 375.1** • **Radio 376.1** • **Radio 377.1** • **Radio 378.1** • **Radio 379.1** • **Radio 380.1** • **Radio 381.1** • **Radio 382.1** • **Radio 383.1** • **Radio 384.1** • **Radio 385.1** • **Radio 386.1** • **Radio 387.1** • **Radio 388.1** • **Radio 389.1** • **Radio 390.1** • **Radio 391.1** • **Radio 392.1** • **Radio 393.1** • **Radio 394.1** • **Radio 395.1** • **Radio 396.1** • **Radio 397.1** • **Radio 398.1** • **Radio 399.1** • **Radio 400.1** • **Radio 401.1** • **Radio 402.1** • **Radio 403.1** • **Radio 404.1** • **Radio 405.1** • **Radio 406.1** • **Radio 407.1** • **Radio 408.1** • **Radio 409.1** • **Radio 410.1** • **Radio 411.1** • **Radio 412.1** • **Radio 413.1** • **Radio 414.1** • **Radio 415.1** • **Radio 416.1** • **Radio 417.1** • **Radio 418.1** • **Radio 419.1** • **Radio 420.1** • **Radio 421.1** • **Radio 422.1** • **Radio 423.1** • **Radio 424.1** • **Radio 425.1** • **Radio 426.1** • **Radio 427.1** • **Radio 428.1** • **Radio 429.1** • **Radio 430.1** • **Radio 431.1** • **Radio 432.1** • **Radio 433.1** • **Radio 434.1** • **Radio 435.1** • **Radio 436.1** • **Radio 437.1** • **Radio 438.1** • **Radio 439.1** • **Radio 440.1** • **Radio 441.1** • **Radio 442.1** • **Radio 443.1** • **Radio 444.1** • **Radio 445.1** • **Radio 446.1** • **Radio 447.1** • **Radio 448.1** • **Radio 449.1** • **Radio 450.1** • **Radio 451.1** • **Radio 452.1** • **Radio 453.1** • **Radio 454.1** • **Radio 455.1** • **Radio 456.1** • **Radio 457.1** • **Radio 458.1** • **Radio 459.1** • **Radio 460.1** • **Radio 461.1** • **Radio 462.1** • **Radio 463.1** • **Radio 464.1** • **Radio 465.1** • **Radio 466.1** • **Radio 467.1** • **Radio 468.1** • **Radio 469.1** • **Radio 470.1** • **Radio 471.1** • **Radio 472.1** • **Radio 473.1** • **Radio 474.1** • **Radio 475.1** • **Radio 476.1** • **Radio 477.1** • **Radio 478.1** • **Radio 479.1** • **Radio 480.1** • **Radio 481.1** • **Radio 482.1** • **Radio 483.1** • **Radio 484.1** • **Radio 485.1** • **Radio 486.1** • **Radio 487.1** • **Radio 488.1** • **Radio 489.1** • **Radio 490.1** • **Radio 491.1** • **Radio 492.1** • **Radio 493.1** • **Radio 494.1** • **Radio 495.1** • **Radio 496.1** • **Radio 497.1** • **Radio 498.1** • **Radio 499.1** • **Radio 500.1** • **Radio 501.1** • **Radio 502.1** • **Radio 503.1** • **Radio 504.1** • **Radio 505.1** • **Radio 506.1** • **Radio 507.1** • **Radio 508.1** • **Radio 509.1** • **Radio 510.1** • **Radio 511.1** • **Radio 512.1** • **Radio 513.1** • **Radio 514.1** • **Radio 515.1** • **Radio 516.1** • **Radio 517.1** • **Radio 518.1** • **Radio 519.1** • **Radio 520.1** • **Radio 521.1** • **Radio 522.1** • **Radio 523.1** • **Radio 524.1** • **Radio 525.1** • **Radio 526.1** • **Radio 527.1** • **Radio 528.1** • **Radio 529.1** • **Radio 530.1** • **Radio 531.1** • **Radio 532.1** • **Radio 533.1** • **Radio 534.1** • **Radio 535.1** • **Radio 536.1** • **Radio 537.1** • **Radio 538.1** • **Radio 539.1** • **Radio 540.1** • **Radio 541.1** • **Radio 542.1** • **Radio 543.1** • **Radio 544.1** • **Radio 545.1** • **Radio 546.1** • **Radio 547.1** • **Radio 548.1** • **Radio 549.1** • **Radio 550.1** • **Radio 551.1** • **Radio 552.1** • **Radio 553.1** • **Radio 554.1** • **Radio 555.1** • **Radio 556.1** • **Radio 557.1** • **Radio 558.1** • **Radio 559.1** • **Radio 560.1** • **Radio 561.1** • **Radio 562.1** • **Radio 563.1** • **Radio 564.1** • **Radio 565.1** • **Radio 566.1** • **Radio 567.1** • **Radio 568.1** • **Radio 569.1** • **Radio 570.1** • **Radio 571.1** • **Radio 572.1** • **Radio 573.1** • **Radio 574.1** • **Radio 575.1** • **Radio 576.1** • **Radio 577.1** • **Radio 578.1** • **Radio 579.1** • **Radio 580.1** • **Radio 581.1** • **Radio 582.1** • **Radio 583.1** • **Radio 584.1** • **Radio 585.1** • **Radio 586.1** • **Radio 587.1** • **Radio 588.1** • **Radio 589.1** • **Radio 590.1** • **Radio 591.1** • **Radio 592.1** • **Radio 593.1** • **Radio 594.1** • **Radio 595.1** • **Radio 596.1** • **Radio 597.1** • **Radio 598.1** • **Radio 599.1** • **Radio 600.1** • **Radio 601.1** • **Radio 602.1** • **Radio 603.1** • **Radio 604.1** • **Radio 605.1** • **Radio 606.1** • **Radio 607.1** • **Radio 608.1** • **Radio 609.1** • **Radio 610.1** • **Radio 611.1** • **Radio 612.1** • **Radio 613.1** • **Radio 614.1** • **Radio 615.1** • **Radio 616.1** • **Radio 617.1** • **Radio 618.1** • **Radio 619.1** • **Radio 620.1** • **Radio 621.1** • **Radio 622.1** • **Radio 623.1** • **Radio 624.1** • **Radio 625.1** • **Radio 626.1** • **Radio 627.1** • **Radio 628.1** •